

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2933

10 décembre 2008

SOMMAIRE

Absolutissimo Fund	140743	IPC - Capital Strategy II	140777
Allianz Global Investors Luxembourg S.A.	140772	IPC - Capital Strategy III	140777
Alsages S.à r.l.	140779	Jurisfides S.A.	140741
Asia Eateries Investments Sàrl	140784	Keystar Investments S.A.	140779
BB Bonds	140739	Koch CTG S.à r.l.	140782
BB Bonds	140774	Le Peigne en Or s.à r.l.	140782
Bellenus Holding S.A.	140778	Le Premier 3 LF S.à r.l.	140784
Bergasa Holding S.A.	140739	Lycene Holding S.A.	140783
BK Service Management S.A.	140748	MALTEM Luxembourg 1 S.A.	140748
BK Service Management S.A.	140746	MALTEM Luxembourg S.A.	140746
Bois la Dame S.A.	140738	MALTEM Luxembourg S.à r.l.	140746
Bru II Venture Capital Fund, S.C.A., Sicar	140741	Management-Investment-Consulting A.G.	140740
Clariden Leu (Lux) I	140742	Mavin Property Fund	140749
Clariden Leu (Lux) Sicav II	140742	Mavin S.à r.l.	140749
Columbus Luxembourg Five S. à r.l.	140784	Opera Masters SCA SICAR	140738
Darpley Invest S.A.	140741	Opus GP Sàrl	140781
Darpley Invest S.A.	140742	Pimpa S.A.	140780
Degroof Bonds	140774	Redlux International S.A.	140779
Dresdner Portfolio Management	140774	Sal. Openheim Construction S.à r.l.	140780
Exor Group	140740	Sky Worldcom Travel S.A.	140778
Flanders International S.A.	140743	Sous-Titre S.à r.l.	140782
InBev Worldwide S.à r.l.	140772	Steel Finance S.A.	140783
InBev Worldwide S.à r.l.	140771	Stolt-Nielsen S.A.	140774
InBev Worldwide S.à r.l.	140743	Temtrade S.A.	140738
INVESCO Real Estate Management S.à r.l.	140781	Victor Finance S.A.	140780
IPC - Capital Strategy I	140777	Volga Resources SICAV-SIF S.A.	140783

Bois la Dame S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R.C.S. Luxembourg B 98.569.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société anonyme BOIS LA DAME SA, prédésignée, sont convoqués à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

annuelle de ladite société anonyme qui se tiendra exceptionnellement le mardi 30 décembre 2008 à 14.00 heures au siège social sis à L-2730 Luxembourg, 67 rue Michel Welter, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- rapport de gestion et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels au 31 décembre 2007
- approbation des comptes annuels au 31 décembre 2007
- allocation du résultat pour la période s'achevant le 31 décembre 2007
- quitus aux administrateurs
- quitus au commissaire aux comptes
- pouvoirs à donner
- questions diverses

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008147436/7430/19.

Opera Masters SCA SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 115.895.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de la société Opera Masters SCA, SICAR qui se réunira le 30 décembre 2008 à 11.30 heures en l'Etude de Maître Joseph ELVINGER sise, 15, Côte d'Eich à Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Change of the registered office of the Company and consequent amendment of article 4 of the articles of incorporation
2. Termination of the contract with the current Central Administration (Fideos Corporate Services) and replacement by Fideos Financial Services S.A.
3. Miscellaneous

Les résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées par la majorité des actions présentes ou représentées.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008149974/20.

Temtrade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 49.797.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra extraordinairement le lundi 29 décembre 2008 à 10.00 heures au siège social de la société à L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy, avec

l'Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31.12.2007;
2. Présentation et approbation des comptes annuels arrêtés au 31.12.2007;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge à donner aux organes de la société;
5. Décision à prendre sur base de l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915;

6. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008151170/832/21.

Bergasa Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 49.590.

Les actionnaires sont convoqués à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le lundi 29 décembre 2008 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Démission de M. Cornelius Martin BECHTEL de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration et décharge.
2. Démission de M. Sinan SAR de son mandat d'administrateur et décharge.
3. Nomination de M. Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
4. Nomination de M. Jacques CLAEYS, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008151172/29/21.

BB Bonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 45.617.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de la Société qui se tiendra le 12 janvier 2009 à 11.30 heures au siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- I. Approuver la fusion de la Société dans le compartiment Degroof Bonds Global Strategy ("le compartiment") de DEGROOF BONDS ("la SICAV"), une Société d'Investissement à Capital Variable soumise à la partie I de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée, et ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et, plus particulièrement après avoir entendu:
 - (i) le rapport du Conseil d'Administration de la Société expliquant et justifiant le projet de fusion publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 10 décembre 2008, et,
 - (ii) le rapport de révision prescrit par l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et préparé par le réviseur d'entreprises INTERAUDIT S.à r.l.,
 1. Approuver la fusion proposée;
 2. Approuver le 16 février 2009 comme Date Effective de la fusion, telle que définie dans le projet de fusion;
 3. Approuver qu'à la Date Effective, les avoirs et engagements de la Société ("les Apports") seront, lors de leur contribution à la SICAV, alloués au compartiment;
 4. Approuver qu'à la Date Effective et en contrepartie des Apports de la Société, la SICAV émettra aux détenteurs d'actions de la Société des actions de capitalisation de la classe B destinées aux investisseurs particuliers du compartiment de la SICAV tel que mentionné ci-dessus dans la proportion d'1 action nouvelle du compartiment pour 1 action existante de la Société;
 5. Déclarer qu'à la suite de la fusion, la Société sera dissoute à la Date Effective et que toutes ses actions émises seront annulées.
- II. Divers.

L'Assemblée ne pourra délibérer valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Les résolutions, pour être valables, devront réunir les deux tiers au moins des voix exprimées.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions auprès de la Banque Degroof Luxembourg S.A. cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée.

Par ailleurs, il est porté à la connaissance des actionnaires de la Société que:

- la Société a cessé d'émettre des actions de la Société à compter de la date de publication du présent avis de convocation;

- la Société continue à racheter les actions de la Société jusqu'à la veille du dernier jour d'évaluation précédant la Date Effective de la fusion à 16.00 heures et ce, sans frais pour les actionnaires (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les actions sont distribuées);

- les documents suivants sont disponibles gratuitement aux actionnaires de la Société pour consultation au siège social de la Société:

- ° le projet de fusion;
- ° le prospectus de DEGROOF BONDS et le prospectus simplifié du compartiment;
- ° les rapports annuels audités ainsi que les rapports de gestion de la Société et de DEGROOF BONDS pour les exercices sociaux se terminant les 31 décembre 2005, 2006 et 2007;
- ° les rapports des Conseils d'Administration de la Société et de DEGROOF BONDS expliquant et justifiant le projet de fusion;
- ° les rapports de INTERAUDIT S.à r.l. dont il est question dans l'Ordre du jour ci-dessus.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008151182/584/49.

Management-Investment-Consulting A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 78.210.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de la société, qui aura lieu le lundi 22 décembre 2008 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports de gestion du Conseil d'Administration et rapports du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008145493/16.

Exor Group, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 6.734.

Our Shareholders are invited to attend on Friday, December 19, 2008 at 11.30 a.m. in Luxembourg at 22-24, boulevard Royal, the

EXTRAORDINARY MEETING

of shareholders with the following agenda:

Agenda:

1. To change the Company's name from "EXOR GROUP" to "OLD TOWN".
2. To amend article 1 of the Company's articles so as to reflect the change of name pursuant to item 1 of the Agenda.

The preferred shares are not entitled to vote at this meeting. The holders of ordinary shares in bearer form who have not yet converted their bearer shares into registered shares are not entitled either to vote at this meeting.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2008145535/5231/16.

Bru II Venture Capital Fund, S.C.A., Sicar, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 116.282.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à:

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui doit se tenir au siège social de la société, le *18 décembre 2008* à 10 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport annuel pour l'année fiscale arrêtee 31 décembre 2006;
2. Approbation des comptes annuels et allocations des résultats arrêtés au 31 décembre 2006;
3. Décharge à l'actionnaire commandité et au Réviseur d'entreprises indépendant pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2006;
4. Présentation du rapport annuel pour l'année fiscale arrêtee au 31 décembre 2007;
5. Approbation des comptes annuels et allocations des résultats arrêtés au 31 décembre 2007;
6. Décharge à l'actionnaire commandité et au Réviseur d'entreprises indépendant pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2007;
7. Approbation des amendements faits au prospectus; et
8. Divers.

L'Associé Commandité.

Référence de publication: 2008146487/799/21.

Darpley Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 93.654.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le *18 décembre 2008* à 14 heures au siège de la société

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes aux 31/12/2003, 31/12/2004, 31/12/2005, 31/12/2006 et 31/12/2007;
3. Affectation des résultats;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008146654/322/18.

Jurisfides S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 21.972.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le *18 décembre 2008* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport du liquidateur;
2. Nomination du commissaire à la liquidation;
3. Fixation de la date pour la tenue de l'assemblée générale appelée à écouter le rapport du commissaire à la liquidation, à délibérer sur le résultat de la liquidation et à décider de la clôture de la liquidation.

Le Liquidateur.

Référence de publication: 2008148235/755/15.

Darpley Invest S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 93.654.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le *18 décembre 2008* à 14 heures 30 dans les bureaux de l'Etude Tabery et Wauthier, 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg

Ordre du jour:

1. Mise en liquidation de la société;
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008146655/322/14.

Clariden Leu (Lux) I, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 89.370.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Sitz der Gesellschaft am *18. Dezember 2008* um 15.00 Uhr über folgende Tagesordnung beschließen soll:

Tagesordnung:

1. Billigung des Geschäftsberichtes des Verwaltungsrates und des Berichtes des Abschlussprüfers
2. Billigung des Jahresabschlusses und der Ergebniszuzuweisung per 30. September 2008
3. Entlastung für die Verwaltungsratsmitglieder für das abgelaufene Geschäftsjahr
4. Entlastung für die Geschäftsleiter für das abgelaufene Geschäftsjahr
5. Satzungsgemäße Ernennungen
6. Verschiedenes

Die Beschlüsse über die Tagesordnung der Generalversammlung verlangen kein Quorum und werden mit einer einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst. Jede Aktie berechtigt zu einer Stimme. Jeder Aktionär kann sich bei der Versammlung vertreten lassen.

Um an der Hauptversammlung teilzunehmen, soll jeder Aktionär seine Aktien bis spätestens den 15. Dezember 2008 bei der KBL European Private Bankers S.A., 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg hinterlegen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2008148233/755/23.

Clariden Leu (Lux) Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 108.747.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Sitz der Gesellschaft am *18. Dezember 2008* um 14.00 Uhr über folgende Tagesordnung beschließen soll:

Tagesordnung:

1. Billigung des Geschäftsberichtes des Verwaltungsrates und des Berichtes des Abschlussprüfers
2. Billigung des Jahresabschlusses und der Ergebniszuzuweisung per 30. September 2008
3. Entlastung für die Verwaltungsratsmitglieder für das abgelaufene Geschäftsjahr
4. Satzungsgemäße Ernennungen
5. Verschiedenes

Die Beschlüsse über die Tagesordnung der Generalversammlung verlangen kein Quorum und werden mit einer einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen gefasst. Jede Aktie berechtigt zu einer Stimme. Jeder Aktionär kann sich bei der Versammlung vertreten lassen.

Um an der Hauptversammlung teilzunehmen, soll jeder Aktionär seine Aktien bis spätestens den 15. Dezember 2008 bei der KBL European Private Bankers S.A., 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg hinterlegen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2008148234/755/22.

Flanders International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 22.684.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

reportée qui aura lieu le *19 décembre 2008* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2008
3. Ratification de la cooptation d'un administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008147453/795/16.

Absolutissimo Fund, Fonds Commun de Placement.

Die Axxion S.A., H.R. Luxembourg B 82.112, hat als Verwaltungsgesellschaft beschlossen, den Teilfonds "ThinkTank" unter dem Umbrellafonds "Absolutissimo Fund" (Organismus für gemeinsame Anlagen) aufzulegen, der den Bestimmungen des Teils II des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über die Organismen für gemeinsame Anlagen unterliegt. Als Depotbank fungiert die Banque de Luxembourg S.A., Luxembourg. Zeichnungen sind erstmals am 28.10.2008 möglich.

Das Sonderreglement wurde beim Registre de Commerce et des Sociétés (Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister) hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 21. Oktober 2008.

Axxion S.A. / Banque de Luxembourg S.A.

Verwaltungsgesellschaft / Depotbank

Unterschriften / Unterschriften

Référence de publication: 2008137121/7/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00460. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080161404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2008.

InBev Worldwide S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 140.363.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth of November.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

"InBev Services BV", a company incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered address at Ceresstraat 1, 4811 CA Breda, the Netherlands, registered with the Dutch Commercial Register under the number 20142556,

here represented by Maître Delphine JAUGEY, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal dated 17 November 2008.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "InBev Worldwide S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 140.363, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 9 July 2008, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 12 July 2008, number 1968, page 94444, whose articles of association have not been amended since the incorporation.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company by an amount of two billion six hundred fifty one million nine hundred thousand one hundred eight US Dollars

(USD 2,651,900,108.-), so as to raise it from its present amount of twenty-one thousand US Dollars (EUR 21,000.-) up to two billion six hundred fifty-one million nine hundred twenty-one thousand one hundred eight US Dollars (USD 2,651,921,108.-) by the issue of two billion six hundred fifty-one million nine hundred thousand one hundred eight (2,651,900,108) new shares, having a par value of one US Dollar (USD 1.-) each (collectively referred as the "New Shares") and having the same rights and obligations as the existing shares.

The two billion six hundred fifty one million nine hundred thousand one hundred eight (2,651,900,108) New Shares are subscribed by "InBev Services BV", prenamed, paid up by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities of "InBev Services BV", whether known or unknown.

The sole shareholder declares that all the assets and liabilities contributed by it are composed as follows, as per the balance sheet dated 18 November 2008:

Assets

- twenty-one thousand (21,000) shares of the Company having a par value of one US Dollar (USD 1.-) each;
- a receivable against the Company in the total amount of one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-);
- other receivables in the total amount of four hundred sixty-seven US Dollars (USD 467.-); and
- cash in the total amount of twenty-six billion five hundred nineteen million eight thousand six hundred eighty-three US Dollars (USD 26,519,008,683.-).

Liabilities

- a loan from Cobrew N.V. in the total amount of one hundred thousand US Dollars (USD 100,000.-); and
- other payables in the total amount of twenty-nine thousand seventy US Dollars (USD 29,070.-).

The total contribution of twenty-six billion five hundred nineteen million one thousand eighty US dollars (USD 26,519,001,080.-) will be allocated as follows: (a) two billion six hundred fifty one million nine hundred thousand one hundred eight US dollars (USD 2,651,900,108.-) to the Company's share capital and (b) twenty three billion eight hundred sixty-seven million one hundred thousand nine hundred seventy-two US dollars (USD 23,867,100,972.-) to the share premium account.

The existence and the value of the contributed assets and liabilities is evidenced in the copy of the valuation report established by the management of the Company and in the balance sheet of "InBev Services BV" dated 18 November 2008, which have been provided to the notary.

Second resolution

The sole shareholder decides to reduce the share capital of the Company by an amount of twenty-one thousand US dollars (USD 21,000.-) by the cancellation of twenty-one thousand (21,000) shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each and entirely paid up, held by the Company on itself subsequently to the contribution by "InBev Services B.V." of all of its assets and liabilities, which include its shareholding in the Company.

Third resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, article 5.1 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

" 5. Art. 5. Share capital

5.1 The corporate capital is fixed at two billion six hundred fifty one million nine hundred thousand one hundred eight US Dollars (USD 2,651,900,108.-) represented by two billion six hundred fifty-one million nine hundred thousand one hundred eight (2,651,900,108) shares having a par value of one US Dollar (USD 1.-) each (hereafter referred to as the "Shares"). The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders". "

Estimate of costs

Insofar as:

- (1) the contribution in kind consists of all the assets and liabilities constituting of a company;
 - (2) the contribution is made exclusively against the allotment of new shares and
 - (3) all the companies enclosed have their registered office in the European Union,
- such contribution qualifies under the terms of Article 4-1 of the law date December 29th, 1971, which provides for capital duty exemption.

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to seven thousand Euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille huit, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

"InBev Services BV", une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Ceresstraat 1, 4811 CA Breda, les Pays-Bas, immatriculée au Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 20142556,

ici représentée par Maître Delphine JAUGEY, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 17 novembre 2008.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'actionnaire unique de "InBev Worldwide S.à r.l." (ci après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.363, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 12 juillet 2008, numéro 1968, page 94444 et dont les statuts n'ont pas été amendés depuis la constitution.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux milliards six cent cinquante et un millions neuf cent mille cent huit Dollars US (USD 2.651.900.108,-), afin de le porter de son montant actuel de vingt et un mille Dollars US (USD 21.000,-) jusqu'à deux milliards six cent cinquante et un millions neuf cent vingt et un mille cent huit Dollars US (USD 2.651.921.108,-) par l'émission de deux milliards six cent cinquante et un millions neuf cent mille cent huit (2.651.900.108) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar US (USD 1,-) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes (les "Nouvelles Parts Sociales").

Les deux milliards six cent cinquante et un millions neuf cent mille cent huit (2.651.900.108) Nouvelles Parts Sociales sont souscrites par "InBev Services BV", prénommée, payées par un apport en nature consistant en l'apport de l'ensemble des actifs et passifs de "InBev Services BV", connus ou inconnus. L'associé unique déclare que tous les actifs et passifs apportés par "InBev Services BV" sont composés comme suit, d'après le bilan en date du 18 novembre 2008:

Actifs

- vingt et un mille (21.000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale d'un Dollar US (USD 1,-) chacune;
- une créance contre la Société d'un montant total de cent mille Dollars US (USD 100.000,-);
- autres créances d'un montant total de quatre cent soixante-sept US Dollars (USD 467,-); et
- espèces d'un montant total de vingt-six milliards cinq cent dix-neuf millions huit mille six cent quatre-vingt-trois US Dollars (USD 26.519.008.683,-).

Passifs

- un emprunt accordé par Cobrew N.V. pour un montant total de cent mille Dollars US (USD 100.000,-); et
- autres dettes d'un montant total de vingt-neuf mille soixante-dix US Dollars (USD 29.070,-).

L'apport de vingt-six milliards cinq cent dix-neuf millions mille quatre-vingts Dollars US (USD 26.519.001.080,-) sera réparti comme suit: (a) deux milliards six cent cinquante et un millions neuf cent mille cent huit Dollars US (USD

2.651.900.108,-) seront alloués au capital de la Société et (b) vingt-trois milliards huit cent soixante-sept millions cent mille neuf cent soixante-douze Dollars US (USD 23.867.100.972,-) seront alloués au compte de prime d'émission.

L'existence et la valeur des actifs et passifs apportés est démontrée dans le rapport d'évaluation établi par la gérance de la Société et dans le bilan de InBev Services BV en date du 18 novembre 2008, qui ont été fournis au notaire.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de réduire le capital social de la société par un montant de vingt et un mille Dollars US (USD 21.000,-) par l'annulation de vingt et un mille (21.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar US (USD 1,-) chacune, toutes entièrement libérées, détenues par la Société sur elle-même à la suite de l'apport de tous actifs et passifs fait par InBev Services BV, qui comprend sa participation dans la Société.

Troisième résolution

A la suite de la résolution ci-dessus, l'article 5.1 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

" 5. Art. 5. Capital social.

"5.1 Le capital social souscrit est fixé à deux milliards six cent cinquante et un millions neuf cent mille cent huit Dollars US (USD 2.651.900.108,-) représenté par deux milliards six cent cinquante et un millions neuf cent mille cent huit (2.651.900.108) parts sociales (les "Parts Sociales"), ayant une valeur nominale d'un Dollar US (USD 1,-) chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les "Associés"."

Evaluation des Frais

Dans la mesure où:

(1) l'apport en nature consiste des actifs et passifs comprenant d'une société (sachant que l'autre partie des actifs et passifs est apportée simultanément à une autre société);

(2) l'apport est fait exclusivement contre distribution des nouvelles actions, et

(3) toutes les sociétés concernées ont leur siège social dans l'Union Européenne,

un tel apport entre dans le champ d'application de l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exemption de droit d'apport.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à sept mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé : D. JAUGEY, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 novembre 2008. Relation: EAC/2008/14273.- Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 novembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008150526/239/163.

(080179741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

MALTEM Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 131.717.

MALTEM Luxembourg S.A., Société Anonyme, (anc. BK Service Management S.A.).

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 119.167.

—
L'an deux mille huit, le premier octobre.

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

Ont comparu:

I.- Mademoiselle Nathalie Jacquemart, employée privée, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

agissant en tant que mandataire du Conseil de gérance de la société à responsabilité limitée Maltem Luxembourg S.à r.l. (ci-après la "société absorbante"), établie et ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 131.717, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 août 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2364 du 19 octobre 2007.

La mandataire agit en vertu d'une procuration délivrée en date du 30 septembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

II.- Mademoiselle Nathalie Jacquemart, préqualifiée,

agissant en tant que mandataire du Conseil d'Administration de la société anonyme Maltem Luxembourg S.A. (anciennement BK Service Management S.A.), (ci-après la "société absorbée"), établie et ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 119.167, constituée suivant acte reçu par M^e Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz, en date du 9 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2039 du 31 octobre 2006.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 mars 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La mandataire agit en vertu d'une procuration délivrée en date du 30 septembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire, restera annexé au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, agissant comme dit ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Le Conseil de gérance de la société absorbante et le Conseil d'Administration de la société absorbée ont approuvé, en date du 30 septembre 2008, le projet de fusion entre Maltem Luxembourg S.à r.l. et Maltem Luxembourg S.A.

La société absorbante, titulaire de 100% des actions de la société absorbée, est dispensée de la tenue d'une assemblée générale, les conditions de l'article 279 de la loi sur les sociétés commerciales étant remplies, étant entendu qu'un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante disposant d'au moins 5% des actions du capital souscrit ont le droit de requérir, dans un délai d'un mois à partir de la publication du projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, la convocation d'une assemblée générale de la société absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion. Cette assemblée doit être convoquée de façon à être tenue dans le mois de la réquisition.

Conformément à l'article 271(1) de la loi sur les sociétés commerciales, le projet de fusion est établi par les présentes en la forme notariée.

Les termes du projet de fusion sont les suivants:

PROJET DE FUSION

1. Maltem Luxembourg S.à r.l. entend fusionner avec la société Maltem Luxembourg S.A., par absorption de cette dernière, et suivant les dispositions des articles 278 et suivants de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

2. La date à partir de laquelle les opérations de la société absorbée sont considérées du point de vue comptable comme intégrées et consolidées par la société absorbante, a été fixée au 30 septembre 2008, sous réserve des droits des tiers.

3. Aucun avantage particulier n'est accordé aux administrateurs ni aux commissaires des sociétés qui fusionnent, ni pour l'exercice en cours, ni pour les opérations de fusion.

4. La fusion prendra effet à l'égard des tiers un mois après publication du projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi sur les sociétés commerciales.

5. Les actionnaires de la société absorbante sont en droit de prendre connaissance au siège social, pendant un mois à compter de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, des documents tels que déterminés à l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales, à savoir:

- le projet de fusion,
- les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices des sociétés qui fusionnent, et
- un état comptable des deux sociétés arrêté au 30 juin 2008.

Une copie de ces documents peut être obtenue par tout actionnaire sans frais et sur simple demande.

6. Un ou plusieurs actionnaires de la société absorbante disposant d'au moins 5% des actions du capital souscrit ont le droit de requérir, durant un mois à dater de la publication du projet de fusion au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, la convocation d'une assemblée générale de la société absorbante appelée à se prononcer sur l'approbation de la fusion. Cette assemblée doit être convoquée de façon à être tenue dans le mois de la réquisition.

7. A défaut de convocation d'une assemblée ou de rejet du projet de fusion par celle-ci, la fusion deviendra définitive comme indiqué ci-avant et entraînera de plein droit les effets prévus à l'article 274 tel que précisé par l'article 278 de la loi sur les Sociétés Commerciales.

8. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société absorbée prennent fin à la date effective de la fusion et décharge leur est accordée pour l'exécution de leurs mandats.

9. La société absorbante accomplira toutes les formalités, y compris les publications prescrites par la loi, utiles ou nécessaires à l'entrée en vigueur de la fusion ou servant au transfert des actifs et passifs de la société absorbée à la société absorbante.

10. Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai prescrit par la loi au siège social de la société absorbante.

Attestation

Le notaire soussigné atteste la légalité du présent projet de fusion, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire, agissant comme dit ci-avant, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. JACQUEMART, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 octobre 2008, Relation : LAC/2008/40139. - Reçu douze Euros (12,- €).

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008150531/211/88.

(080179762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

**MALTEM Luxembourg 1 S.A., Société Anonyme,
(anc. BK Service Management S.A.).**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 119.167.

RECTIFICATIF

L'an deux mille huit, le vingt sept novembre.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

Mademoiselle Nathalie Jacquemart, employée privée, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

agissant en tant que mandataire du Conseil d'Administration de la société anonyme Maltem Luxembourg 1 S.A. (anciennement BK Service Management S.A.),.

Laquelle a requis le notaire d'acter ce qui suit:

Par acte en date du 1^{er} octobre 2008, Enregistré à Luxembourg A.C. le 3 octobre 2008 Relation: LAC/2008/40139, a été établi le projet de fusion entre Maltem Luxembourg S.à r.l. et Maltem Luxembourg 1 S.A.

Il résulte de vérifications effectuées ultérieurement qu'une erreur matérielle été commise dans l'acte.

En conséquence, la comparante a requis le notaire soussigné d'acter que:

- la dénomination de la société absorbée, anciennement dénommée BK Service Management S.A. est Maltem Luxembourg 1 S.A. et non pas Maltem Luxembourg S.A. comme indiqué erronément.

Qu'en conséquence il convient de procéder aux rectifications nécessaires auprès de quiconque et partout où il appartiendra.

La comparante déclare que toutes les autres dispositions et résolutions dudit acte du 1^{er} octobre 2008 restent inchangées.

Dont acte, fait à Luxembourg au jour susmentionné.

Après lecture de l'acte faite au comparant, il a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: N. JACQUEMART, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 28 novembre 2008. Relation LAC/2008/47899. - Reçu douze Euros (12,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008150808/211/34.

(080179762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

**Mavin Property Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé,
(anc. Mavin S.à r.l.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 128.473.

—
STATUTES

In the year two thousand eight, on the tenth day of November,
Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Mavin Holdings Ltd, a British Virgin Islands company limited by shares, having its registered office at Palm Grove House, P.O. Box 438, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered with the Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands under BVI Company Number 1495624 in its capacity as sole shareholder (the Sole Shareholder) of Mavin S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de commerce et des sociétés under number B 128.473 (the Company), which was incorporated in Luxembourg as a public limited liability company (société anonyme) pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg, on 16 May 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1509 dated 20 July 2007. The articles of association of the Company were amended for the last time on 14 August 2007 by a deed of the undersigned notary, relating to the conversion of the Company in a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having a share capital of EUR 120,050,000.- (one hundred and twenty million fifty thousand euro),

hereby represented by Ms Sonia BIDOLI, employee, with professional address in L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal, by virtue of a proxy given on 20 October 2008.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves that the Company shall elect, with immediate effect, to be governed by the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds, as a multiple compartments investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable) without discontinuity of its legal status. The share capital and the reserves of the Company as well as each item of its assets and liabilities, amortizations, appreciations, depreciations, shall remain intact and be split between the two first compartments of the Company, namely MAVIN PROPERTY FUND I and MAVIN PROPERTY FUND II, as per the projected account dated 10 November 2008.

A copy of the draft annual accounts as well as the opening balance sheet mentioned above, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which they shall be formalised.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from "Mavin S.à r.l." into "Mavin Property Fund".

Third resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend and fully restate the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name.

There hereby exists among the current owners of the shares issued by the Company and all those who may become shareholders in the future (individually a Shareholder and collectively Shareholders) a specialized investment fund (fonds d'investissement spécialisé or FIS) in the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée or S.à r.l.) organized as an investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable or SICAV) under the name "Mavin Property Fund" (the Company). The Company is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), the law of 13 February 2007 on specialised investment funds (the 2007 Law) and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be

transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object

3.1 The purpose of the Company is to invest the funds available to it in any kind of assets eligible under the 2007 Law with the aim of spreading investment risks and affording its Shareholders the results of the management of its assets. The investment objectives of the Company shall be more fully described in the private placement memorandum issued by the Company as may be amended from time to time in compliance with the requirements of the 2007 Law (the Private Placement Memorandum).

3.2 The object of the Company is the acquisition, management, development and sale of real estate assets and real estate related assets in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management and development of such assets.

3.3 To that effect the Company may fund itself by borrowing funds from Shareholders, affiliated companies and/or unrelated third party lenders and capital markets parties, entering into loan and finance agreements, issuing bonds, notes or other debt or equity instruments (convertible or not) exclusively through private placement, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. It may also enter into hedging transactions.

3.4 The Company may lend funds by granting loans to, acquiring debt instruments issued by and/or investing in receivables of any form against, its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.5 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.6 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object, to the full extent permitted by the 2007 Law.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is established for an unlimited duration. The Company may not be dissolved until the end of the term of its last compartment except as provided for in the applicable laws and regulations and/or the Articles.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several Shareholders.

II. Share capital - Shares - Compartments

Art. 5. Share Capital

5.1 The share capital of the Company shall be represented by fully paid up shares (the Shares) of no par value and shall at any time be equal to the total net assets of the Company as defined in Art. 13 hereof.

5.2 The minimum subscribed share capital of the Company shall be EUR 1,250,000.- (one million two hundred fifty thousand euro). The Company shall be required to establish this level of minimum subscribed share capital within 12 (twelve) months after the date on which the Company has been registered on the official list of FIS under Luxembourg law.

Art. 6. Compartments

6.1 The Company is composed of several compartments (collectively the Compartments and individually a Compartment), each of them constituting a distinct pool of assets, managed in the exclusive interest of the Shareholders of the relevant Compartment. The name of each Compartment shall comprise the name of the Company, followed by the denomination determined at the discretion of the Board.

6.2 The Board may, at any time, establish additional Compartment(s) and determine the name and specific features thereof (including, but not limited to investment objectives, policy, strategy and/or restrictions, specific fee structure, reference currency) which shall be fully described in Part II of the Private Placement Memorandum (the Compartment Specifications). References in these Articles to the Private Placement Memorandum include the relevant Compartment Specifications unless the context otherwise requires.

6.3 The Company is one single legal entity. However, by way of derogation to Art. 2093 of the Luxembourg Civil Code and in accordance with Art. 71(5) of the 2007 Law, the assets of 1 (one) given Compartment are only available for the

satisfaction of the debts, obligations and liabilities, which are attributable to such Compartment. Amongst Shareholders, each Compartment is treated as a separate entity.

Art. 7. Classes of Shares

7.1 The Board may, at any time, issue different classes of Shares (collectively the Classes and individually a Class) in respect of each Compartment, which may carry different rights and obligations inter alia with regard to eligible investors, income and profit entitlements, redemption features, and/or fee and cost features, as fully described in the relevant Compartment Specifications.

Art. 8. Form of Shares

8.1 The Company shall issue Shares in registered form only.

8.2 All issued Shares of the Company shall be registered in the register of Shareholders which shall be kept at the registered office of the Company, and such register shall contain the name of each owner of Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company, the number of Shares held by him and the amount paid up for the subscription of such Shares.

8.3 The inscription of the Shareholder's name in the register of Shareholders evidences his right of ownership on such Shares. The Company shall normally not issue certificates for such inscription, but each Shareholder shall receive a written confirmation of his shareholding.

8.4 Transfer of Shares shall be effected by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of Shareholders, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor. Subject to the provisions of Art. 8 and Art. 12 hereof, any transfer of Shares shall be entered into the register of Shareholders; such inscription shall be signed by any manager or any officer of the Company or by any other person duly authorized thereto by the Board.

8.5 Shareholders entitled to receive Shares shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered in the register of Shareholders.

8.6 In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or such other address as may be so entered into by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change his address as entered in the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

8.7 The Company recognizes only one owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Shares(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) must appoint a sole attorney to represent such shareholding in dealings with the Company. The failure to appoint such attorney shall result in a suspension of all rights attached to such Shares(s). Moreover, in the case of joint Shareholders, the Company reserves the right to pay any redemption proceeds, distributions or other payments to the first registered holder only, whom the Company may consider to be the representative of all joint holders, or to all joint Shareholders together, at its absolute discretion.

8.8 The Board may issue fractions of Shares up to 1,000th (one thousandth) of a Share. Such fractional Shares shall not be entitled to vote, but shall be entitled to participate in the net assets and the distributions of the Compartment, respectively, Class in respect of which they have been issued on a pro rata basis.

8.9 Payments of dividends, if any, will be made to each Shareholder by bank transfer or by cheque sent to the address and bank account recorded in the register of Shareholders for that Shareholder.

Art. 9. Issue of Shares

9.1 1. The Shares may only be subscribed for by investors who comply with the status of Well-Informed Investor within the meaning of the 2007 Law i.e. an institutional investor, a professional investor or any other investor who:

- (a) has confirmed in writing that he adheres to the status of well-informed investor; and
- (b) (i) either invests a minimum of EUR 125,000 (one hundred twenty five thousand euro) in the Company; or
- (ii) has obtained an assessment certifying his expertise, his experience and his knowledge in adequately appraising an investment in the Company made by:
 - (A) a credit institution within the meaning of Directive 2006/48/EC;
 - (B) an investment firm within the meaning of Directive 2004/39/EC; or
 - (C) a management company within the meaning of Directive 2001/107/EC,

2. The conditions set forth in this Article are not applicable to the members of the Board and other persons who take part in the management of the Company.

9.2 The compliance of each investor with the status of Well-Informed Investor will be verified by the Board or any agent to which such function has been delegated by the Board.

9.3 The Board is authorized, without limitation, to issue at any time Shares of no par value fully paid up, in any Class and in any Compartment, without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued.

9.4 The Board may impose conditions on the issue of Shares (including without limitation the execution of such subscription documents and the provision of such information as the Board may determine to be appropriate) and may fix a minimum subscription level. The Board may also, in respect of a particular Compartment, levy a subscription charge and has the right to waive partly or entirely this subscription charge. Any conditions to which the issue of Shares may be submitted shall be detailed in the Private Placement Memorandum of the Company.

9.5 The issue price per Share is determined by the Board on a Class by Class basis as fully described in the relevant Compartment Specifications.

9.6 Shares shall be allotted only upon acceptance of the subscription and payment of the issue price. The issue price must be received before the issue of Shares. The payment will be made under the conditions and within the time limits as determined by the Board.

9.7 The Board may agree to issue Shares in consideration for a contribution in kind, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, and subject to the obligation to deliver a valuation report from the auditor of the Company which qualifies as a "réviseur d'entreprises agréé".

9.8 The Board may delegate to any duly authorised director, manager, officer or to any other duly authorised agent the power to accept subscriptions, to receive payment of the price of any Shares to be issued and to deliver them.

9.9 If an investor does not meet the payment requirements as fully described in the Private Placement Memorandum and/or in the relevant Compartment Specifications, it will be in default and potentially suffer the consequences as provided for in respect of each Compartment and set forth in the Private Placement Memorandum.

Art. 10. Conversion of Shares

10.1 The conversion of Shares in a given Compartment into Shares of another Compartment or the conversion (or switching) of Shares of one Class into another Class within the same Compartment or of another Compartment may be authorised on a Compartment by Compartment basis as well as on a Class by Class basis, subject to such restrictions as to the terms, conditions and payment of such charges and commissions as the Board shall determine and as further set forth in the Private Placement Memorandum.

10.2 The Shares which have been converted into Shares of another Class shall be cancelled.

Art. 11. Redemption of Shares

11.1 Unless otherwise specified in the relevant Compartment Specifications, redemption of Shares is only possible at discretion of the Board in accordance with the Private Placement Memorandum and the Shareholders are not entitled to request any redemption of their Shares.

11.2 The Board may, upon serving a repurchase notice, decide to repurchase the Shares of any Shareholder and such Shareholder shall be obliged to transfer its Shares in respect of the relevant Compartment at the most recent NAV per Share available or at such reduced price as determined in accordance with the Private Placement Memorandum.

11.3 The Board may furthermore decide to compulsorily repurchase the Shares of any Shareholder, if:

- (a) the Shareholder ceases to qualify as a Well-Informed Investor; or
- (b) the Shareholder has materially violated any provision of any agreement between the Company and such Shareholder, the Private Placement Memorandum, and/or the Articles.

11.4 Shares subject to a repurchase upon decision of the Board shall no longer participate in any distribution as of the date specified by the Board, which may not be earlier than the date of occurrence of any of the events mentioned in a) or b) above.

11.5 Repurchased Shares shall be cancelled upon payment of the repurchase price by the Company on the terms and conditions set forth in the Private Placement Memorandum.

11.6 Redemption of Shares shall be subject to such further terms and conditions, including but not limited to any redemption charges, as set forth under the Private Placement Memorandum.

Art. 12. Transfer of Shares

12.1 Shares are freely transferable among Shareholders, subject each time to the prior approval of the Board.

12.2 Where the Company has a sole Shareholder, Shares are freely transferable to third parties.

12.3 Where the Company has more than one Shareholder, the transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the Shareholders representing at least 3/4 (three quarter) of the share capital.

12.4 A Share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with Art. 1690 of the Luxembourg Civil Code.

12.5 No Shareholder may transfer any of its Shares to any investor not qualifying as a Well-informed Investor within the meaning of Art. 2 of the 2007 Law.

Art. 13. Calculation of the Net Asset Value (NAV)

13.1 The reference currency of the Company is the EUR. The NAV is calculated under the responsibility of the Board.

13.2 The net assets of each Compartment equal the difference between the gross assets of the Compartment and its liabilities. The NAV of each Class within the relevant Compartment results from dividing the total net assets of the

Compartment attributable to each Class of Shares within such Compartment, being the value of the portion of assets less the portion of liabilities attributable to such Class, on such valuation time, by the number of Shares in the relevant Class within the Compartment then outstanding.

13.3 Each Compartment may have a different reference currency. The NAV per Share of each Class within the relevant Compartment (being the assets less the liabilities of that Compartment) is expressed in the reference currency of the respective Compartment and within each Compartment the NAV of each Class, if applicable, is expressed in the reference currency of the respective Class, as further described in the Private Placement Memorandum.

13.4 The Company reserves the right to suspend the determination of the NAV under circumstances set forth under Art.14 below.

13.5 The Board has adopted a policy of valuing the investments of the Company at fair value (*juste valeur*). The Board, in its discretion and in good faith, may permit some other method of valuation to be used, if it considers that such valuation better reflects the fair value (*juste valeur*) of any asset of the Company.

13.6 All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with Luxembourg generally accepted accounting principles (Lux GAAP).

13.7 If since the time of determination of the NAV there has been a material change in the quotations in the markets on which a substantial portion of the investments of the Company are dealt in or quoted, the Company may, in order to safeguard the interests of the Shareholders and the Company, cancel the first valuation and carry out a second valuation.

13.8 In the absence of bad faith, negligence or manifest error, every decision in calculating the NAV taken by the Board shall be final and binding on the Company and present, past or future Shareholders.

13.9 The assets of the Company shall include:

1. all cash in hand, receivable or on deposit, including any interest accrued thereon;
2. all bills and notes receivable on demand and any account due (including the proceeds of securities sold but not delivered);
3. all securities, shares, bonds, time notes, debentures, debenture stocks, subscription rights, warrants and other securities, money market instruments and similar assets owned or contracted for by the Company;
4. all real estate properties and any rights on real estate properties;
5. all interest accrued on any interest-bearing assets, except to the extent that the same is included or reflected in the principal amount of such assets;
6. all stock dividends, cash dividends and cash distributions receivable by the Company to the extent information thereon is reasonably available to the Company;
7. the preliminary expenses of the Company, including the cost of issuing and distributing Shares of the Company, insofar as the same have not been written off and insofar the Company shall be reimbursed for the same;
8. the liquidating value of all forward contracts and all call or put options the Company has an open position in; and
9. all other assets of any kind and nature, including expenses paid in advance, and claims on third parties.

13.10 The value of such assets shall be determined at fair value with due regard to the following principles:

1. the value of any cash on hand or deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid and not yet received is deemed to be the full amount thereof, unless in any case the same is unlikely to be paid or received in full, in which case the value thereof is arrived at after making such discount as may be considered appropriate in such case to reflect the true thereof;
2. securities listed and traded primarily on one or more recognized securities exchanges shall be valued at their last known prices on the valuation date;
3. investment in underlying undertakings for collective investment are taken at their last official NAV known in Luxembourg at the time of calculating the NAV of the relevant Class within the relevant Compartment. If such price is not representative of the fair value of such assets, then the price shall be determined by the Board on a fair value basis. Investments subject to bid and offer prices are valued at their mid-price, if not otherwise determined by the Board;
4. unlisted securities for which over-the-counter market quotations are readily available (included listed securities for which the primary market is believed to be the over-the-counter-market) shall be valued at a price equal to the last reported price as supplied by recognized quotation services or broker-dealers;
5. all other non-publicly traded securities, other securities or instruments or investments for which reliable market quotations are not available, and securities, instruments or investments which the Company determines in its discretion that the foregoing valuation methods do not fairly represent the fair value of such securities, instruments or investments, will be valued by the Company either at their cost basis to the Compartment or in good faith using methods it considers appropriate;
6. real estate properties and rights on real estate properties shall be valued at such frequency as set out in the Private Placement Memorandum by an independent third party, either an international or local reputable chartered surveyor or industry expert; and

7. assets expressed in a currency other than the reference currency of the Compartment concerned respectively in EUR shall be converted on the basis of the rate of exchange ruling on the relevant valuation day. If such rate of exchange is not available, the rate of exchange will be determined in good faith by or under procedures established by the Board.

13.11 The liabilities of the Company shall include:

1. all loans, bills and accounts payable;
2. all accrued interest on loans;
3. all accrued or payable expenses (including administrative expenses, advisory and management fees, including incentive fees, custodian fees, and corporate agents' fees);
4. all known liabilities, present or future, including all matured contractual obligations for payment of money, including the amount of any unpaid distributions declared by the Company;
5. an appropriate provision for future taxes based on capital and income to the calculation day, as determined from time to time by the Company, and other reserves (if any) authorised and approved by the Board, as well as such amount (if any) as the Board may consider to be an appropriate allowance in respect of any contingent liabilities of the Company; and
6. all other liabilities of whatsoever kind and nature reflected in accordance with generally accepted accounting principles.

13.12 In determining the amount of such liabilities the Board shall take into account all expenses payable by the Company which shall include formation expenses, fees, expenses, disbursements and out-of-pocket expenses payable to its accountants, the custodian and its correspondents, if any, as well as any other agent employed by the Company, the remuneration of the directors and their reasonable out-of-pocket expenses, insurance coverage and reasonable travelling costs in connection with Board meetings and investment committee meetings, fees and expenses for legal and auditing services, any fees and expenses involved in registering and maintaining the registration of the Company with any governmental agencies or stock exchanges in the Grand Duchy of Luxembourg and in any other country, licensing fees for the use of the various indexes, reporting and publishing expenses, including the cost of preparing, translating, printing, advertising and distributing the Private Placement Memorandum and the Compartment Specifications, further explanatory sales documents, periodical reports or registration statements, the costs of publishing the NAV and any information relating to the estimated value of the Company, the cost of printing certificates, if any, and the costs of any reports to Shareholders, the cost of convening and holding Shareholders' meetings, Board and committee meetings, all taxes, duties, governmental and similar charges, and all other operating expenses, including the cost of buying and selling assets, transaction fees, the cost of publishing the issue and redemption prices, interests, bank charges and brokerage, postage, insurance, telephone and telex. The Company may accrue administrative and other expenses of a regular or recurring nature based on an estimated amount proportioned for yearly or other periods.

13.13 The assets and liabilities of different Compartments shall be allocated as follows:

1. the proceeds to be received from the issue of Shares of a Compartment shall be applied in the accounts of the Company to the relevant Compartment;
2. where an asset is derived from another asset, such derived asset shall be applied in the books of the Company to the same Compartment as the asset from which it was derived and on each revaluation of an asset, the increase or diminution in value shall be applied to the relevant Compartment;
3. where the Company incurs a liability which relates to any asset of a particular Compartment or to any action taken in connection with an asset of a particular Compartment, such liability shall be allocated to the relevant Compartment;
4. upon the record date for determination of the person entitled to any dividend declared on Shares of any Compartment the assets of such Compartment shall be reduced by the amount of such dividends; and
5. in the case where any asset or liability of the Company cannot be considered as being attributable to a particular Compartment, such asset or liability shall be allocated to all the Compartments pro rata to the NAV of the relevant Compartment or in such other manner as determined by the Board acting in good faith.

13.14 For the purposes of the NAV computation:

1. Shares of the Company to be redeemed shall be treated as existing and taken into account until immediately after the time specified by the Board at the relevant valuation time and from such time until paid by the Company the price therefor shall be deemed to be a liability of the Company;
2. Shares to be issued by the Company shall be treated as being in issue as from the time specified by the Board at the valuation time, and from such time until received by the Company the price therefor shall be deemed to be a debt due to the Company;
3. all investments, cash balances and other assets expressed in currencies other than the currency in which the NAV for the relevant Compartment or Class is calculated, shall be valued after taking into account the rate of exchange prevailing on the principal regulated market of each such asset on the dealing day preceding the valuation time; and
4. if, at any valuation time, the Company has contracted to:
 - a. purchase any asset, the value of the consideration to be paid for such asset shall be shown as a liability of the Company and the value of the asset to be acquired shall be shown as an asset of the Company; or

b. sell any asset, the value of the consideration to be received for such asset shall be shown as an asset of the Company and the asset to be delivered shall not be included in the assets of the Company;

provided however, that if the exact value or nature of such consideration or such asset is not known at such valuation time, then its value shall be estimated by the Board, in good faith.

Art.14. Frequency and Temporary Suspension of the Calculation of the NAV and of the Issue, Redemption and Conversion of Shares

14.1 The NAV shall be calculated from time to time by the Board or any agent appointed thereto by the Board, at the frequency as determined in the Private Placement Memorandum with respect to each Compartment but at least once per year on the last day of the financial year of the Company.

14.2 The Board may impose restrictions on the frequency at which Shares shall be issued; the Board may, in particular, decide that Shares shall only be issued during one or more offering periods or at such other periodicity as provided for in these Articles and/or in the Private Placement Memorandum.

14.3 The Board may temporarily suspend the determination of the NAV per Share and Share Class of any Compartment and the issue, redemption and conversion of Shares in respect of a given Compartment or a given Share Class within such Compartment if:

a. as a result of political, economic, military or monetary events or any circumstances outside the control, responsibility and power of the Board, disposal of the assets is not reasonable or normally practicable without being seriously detrimental to Shareholders' interests;

b. it is not reasonably practicable to determine the NAV on an accurate and timely basis;

c. as a result of exchange restrictions or other restrictions affecting the transfer of funds, transactions are rendered impracticable or if purchases and sales of the assets of a Compartment cannot be effected at normal rates of exchange;

d. during any period when any of the principal stock exchanges or other markets on which any substantial portion of the investments of the Company attributable to such Compartment from time to time is quoted or dealt in is closed otherwise than for ordinary holidays, or during which dealings therein are restricted or suspended, provided that such restriction or suspension affects the valuation on the investments of the Company attributable to a Compartment quoted thereon;

e. during any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price or value of any of the investments of such Compartment or the current price or values on any stock exchange or other market in respect of the Company's assets attributable to such Compartment;

f. when for any other reason the prices of any investments owned by the Company attributable to any Compartment cannot promptly or accurately be ascertained;

g. during any period when the Board is unable to repatriate funds for the purpose of making payments on the redemption of the shares of such Compartment or during which any transfer of funds involved in the realisation or acquisition, of investments or payments due on redemption of shares cannot in the opinion of the Board be effected at normal rates of exchange;

h. if the Board reasonably deems it necessary to do so to comply with anti-money laundering and other similar laws and regulations applicable to the Company, the custodian of the Company, the investment managers/advisors if any, the administrative agent and their affiliates, subsidiaries or associates or any of the Company's other service providers;

i. for any period during which the redemption of Shares would cause a breach or default under any covenant in any agreement entered into by the Company for borrowing or cash management purposes; or

j. a decision is made to liquidate and dissolve the Company or the relevant Compartment.

14.4 No Shares shall be issued or redeemed during such a suspension. Where possible all reasonable steps will be taken to bring any period of suspension to an end as soon as possible.

14.5 All affected Shareholders will be notified immediately of any suspension of determination of NAV, or of any reinstatement following a suspension thereof.

III. Management - Representation

Art. 15. Appointment and removal of managers

15.1 The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be Shareholders.

15.2 The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the Shareholders.

Art. 16. Board of managers

16.1 If several managers are appointed, they constitute the Board.

16.2 All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the 1915 Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

16.3 Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

Art. 17. Board Meetings

17.1 The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

17.2 Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance.

17.3 No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

17.4 A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

17.5 The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

17.6 Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

17.7 Circular resolutions signed by all the managers, are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held, and bear the date of the last signature.

Art. 18. Corporate Signature

18.1 The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any 2 (two) managers.

18.2 The Company is also bound towards third parties by the single or joint signatures of any person(s) to whom special powers have been delegated, in accordance with Art. 20.

Art. 19. Sole manager

19.1 If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

19.2 The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

Art. 20. Delegation of Powers

20.1 The Board of the Company may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company or any Compartment (including the right to act as an authorized signatory for the Company or any Compartment) and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to one or several physical persons or corporate entities, which need not to be members of the Board or Shareholders of the Company.

20.2 The Board may appoint any officers, including a general manager and any assistant general managers as well as any other officers that the Company deems necessary for the operation and management of the Company or any Compartment. Such appointments may be cancelled at any time by the Board. The officers need not be members of the Board or Shareholders of the Company. Unless otherwise stipulated by these Articles, the officers shall have the rights and duties conferred upon them by the Board. The Board may furthermore appoint other agents, who need not to be members of the Board or Shareholders of the Company and who will have the powers determined by the Board.

20.3 The Board may create from time to time one or several committees composed of Board members and/or external persons and to which it may delegate powers and roles as it considers appropriate.

Art. 21. Determination of the investment objectives and policies

The Board shall determine the investment objectives, policies and strategies of each Compartment of the Company as well as the course of conduct of the management and the business affairs of the Company in relation thereto, as set forth in the Private Placement Memorandum and the relevant Compartment Specifications, in compliance with applicable laws and regulations.

Art. 22. Liability of the managers

The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments do not contravene the Articles and the 1915 Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 23. General meetings of Shareholders and Shareholders circular resolutions

23.1 Powers and voting rights.

(i) Resolutions of the Shareholders are adopted at a general meeting of Shareholders (the General Meeting) or in case the number of Shareholders of the Company is less than or equal to 25 (twenty-five), by way of circular resolutions (each a Shareholders' Circular Resolution).

(ii) Where a resolution is to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolution, the text of the resolution must be sent to all the Shareholders by telegram, facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, in

accordance with these Articles. A Shareholders's Circular Resolution signed by all the Shareholders is valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and will bear the date of the last signature.

(iii) Each Share entitles the holder of that Share to 1 (one) vote.

23.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The Shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or Shareholders entitled to vote representing more than one-half of the Shares in issue.

(ii) Written notice of any General Meeting must be given to all Shareholders at least 8 (eight) calendar days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are to be held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A Shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a Shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions may be passed by Shareholders entitled to vote owning more than 1/2 (one-half) of the Shares in issue. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders will be convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions will be adopted at the second General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the number of Shares represented.

(vii) The Articles may be amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least 3/4 (three-quarters) of the Shares in issue.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the Shareholders.

23.3 General Meetings of Compartment(s)

(i) The Board may at any time convene a General Meeting of one Compartment or several specific Compartments in order to decide on any matter, which relate exclusively to such Compartment(s).

(ii) Legal provisions as well as provisions of these Articles relating to the General Meetings of the Company shall apply to the extent possible mutatis mutandis to the General Meeting of one Compartment or several specific Compartments.

Art. 24. Sole Shareholder

24.1 Where the number of Shareholders is reduced to 1 (one), the sole Shareholder may exercise all powers conferred by the 1915 Law to the General Meeting.

24.2 Any reference in the Articles to the Shareholders and the General Meeting or to a Shareholders' Circular Resolution is to be read as a reference to such sole Shareholder or a resolution of the latter, as appropriate.

24.3 Each resolution of the sole Shareholder must be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 25. Financial year and approval of annual accounts

25.1 The financial year begins on the 1st (first) of September and ends on the 31st (thirty-first) of August of each year.

25.2 Each year, the Board must prepare the annual report in compliance with the 2007 Law. Such annual report must include a balance sheet or a statement of assets and liabilities, a profit and loss account, income and a report on the activities of the past financial year as well as any significant information.

25.3 Each Shareholder may inspect the annual report at the registered office of the Company.

25.4 The annual report is to be approved by the Shareholders within 6 (six) months from the closing of the financial year.

Art. 26. Auditor

26.1 The accounting data and the annual report of the Company shall be examined by an auditor ("réviseur d'entreprises agréé") appointed by the Board and remunerated by the Company.

26.2 The auditor shall fulfil the duties prescribed by the 2007 Law.

Art. 27. Allocation of profits

27.1 The annual General Meeting shall approve the profit allocation proposed by the Board in accordance with the allocations rules set out in the Private Placement Memorandum.

27.2 The Board may in its absolute discretion decide to pay interim dividends at any point in time unless otherwise provided for in the Private Placement Memorandum.

27.3 Distributions shall be paid in euro or in the base currency of a Compartment and at such time and place that the Board shall determine from time to time.

27.4 No distribution may be made which would result in the NAV of the Company falling below the minimum capital required by the 2007 Law, as set out in Art 5.2 above.

27.5 No interest shall be paid on a dividend declared by the Company and kept by it at the request of its beneficiary.

27.6 Dividends declared but not paid on a Share cannot be claimed by the holder of such Share after a period of 5 (five) years from the notice given thereof, unless the Board has waived or extended such period in respect of all Shares, and shall otherwise revert after expiry of the period to the relevant Compartment of the Company. The Board shall have power from time to time to take all steps necessary and to authorize such action on behalf of the Company to perfect such reversion.

27.7 Dividends may only be declared and paid in accordance with the provisions of this Article with respect to distribution Shares and no dividends will be declared and paid with respect to capitalization Shares.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 28. Term, Liquidation and Merger of Compartments

28.1 The Compartments may be created for any undetermined period or for a fixed period as provided for in the Private Placement Memorandum. If a Compartment is created for a fixed period, it will terminate automatically on its maturity date provided in the relevant Compartment Specifications unless it is extended by the Board as contemplated in the Compartment Specifications or, where no extension is so contemplated, with the unanimous consent of the relevant Shareholders.

28.2 The Board may also decide to liquidate one Compartment if the net assets of such Compartment have decreased to, or have not reached, an amount determined by the Board to be the minimum level for such Compartment to be operated in an economically efficient manner or if a change in the economic or political situation relating to the Compartment concerned would justify such liquidation. Affected Shareholders will be notified by the Company of any decision to liquidate the relevant Compartment prior to the effective date of the liquidation and the notice will indicate the reasons for, and the procedures applicable to, the liquidation. Assets which cannot be distributed to their beneficiaries upon the close of liquidation of the Compartment concerned will be deposited with the custodian for a period of 6 (six) months after the end of the liquidation. After such time, the assets will be deposited with the Luxembourg Caisse des Consignations on behalf of their beneficiaries.

28.3 In the circumstances set out in Art. 28.2, the Board may decide to terminate 1 (one) Compartment and contribute its assets and liabilities into another existing or new Compartment, or into another collective investment vehicle or an assimilated entity. The Board may resolve to amalgamate 2 (two) or more Compartments, or two or more Share Classes, into an existing or new Compartment, or Share Class respectively, if it believes that such a course of action is in the best interests of the Shareholders of the relevant Compartment(s) or Share Class(es). Affected Shareholders will be notified of any such decision and relevant information in relation to the new Compartment, the new collective investment scheme or assimilated entity or the new Share Class. Notice will be provided at least 1 (one) month before the date on which the amalgamation becomes effective in order to enable Shareholders to request that their Shares be redeemed, without any fees or costs, before the amalgamation is completed.

28.4 Where assets are to be contributed to another collective investment vehicle, the amalgamation will be binding only on Shareholders in the relevant Compartment who expressly consent to such amalgamation. Where the Board does not have the authority to do so or where the Board determines that the decision should be put to the Shareholders for their approval, the decision to liquidate or to merge a Compartment may instead be taken at a General Meeting of the relevant Compartment. In such an event, the General Meeting of the Compartment shall be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by the votes of Shareholders holding 50% of the Shares present or represented at such General Meeting.

28.5 As soon as the decision to liquidate or merge a Compartment is taken, the issue of Shares in such Compartment is prohibited and shall be deemed void.

28.6 Each Compartment may be separately dissolved without impacting any other Compartment. The dissolution of the last Compartment causes ipso jure the liquidation of the Company.

Art. 29. Dissolution and liquidation of the Company

29.1 The Company may at any time be dissolved by a resolution of the General Meeting passed in accordance with the conditions prescribed for the amendment of these Articles. The Company shall also be dissolved upon dissolution of the last existing Compartment.

29.2 If the share capital falls below 2/3 (two-third) of the minimum capital indicated in Art. 5.2, the question of the dissolution of the Company shall be referred to the General Meeting by the Board. In such an event, the General Meeting shall be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by the votes of Shareholders holding 50% (fifty per cent) of the Shares represented at such General Meeting.

29.3 If the share capital falls below one quarter of the minimum capital indicated in Art. 5.2 above, the question of the dissolution of the Company shall be referred to the General Meeting by the Board. In such an event, the General Meeting shall be held without any quorum requirements and the dissolution may be decided by the votes of Shareholders holding 25% (twenty five per cent) of the Shares represented at such General Meeting.

29.4 Where the holding of a General Meeting is required in accordance with Art. 29.2 or Art. 29.3 above, such General Meeting must be convened so that it is held within a period of 40 (forty) days from the assessment that the capital of the Company has fallen below 2/3 (two third) or one quarter of the legal minimum capital, as the case may be.

29.5 In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding on such dissolution and subject to the approval of the CSSF. The operations of liquidation will be carried out pursuant to Luxembourg applicable laws.

Art. 30. Liquidation proceeds

30.1 The net proceeds of liquidation corresponding to each Compartment shall be distributed by the liquidators to the Shareholders of the relevant Compartment in accordance with the rules applicable to the allocation of profits in such Compartment as referred to under Art. 27 above.

30.2 Any liquidation proceeds that cannot be distributed to their beneficiaries upon the implementation of the liquidation will be deposited with the Luxembourg Caisse de Consignation.

Art. 31. Consolidation/Splitting of Shares

The Board may consolidate or split the Shares of a Compartment. A consolidation or split may also be resolved by a General Meeting of the Compartment concerned deciding, without any quorum requirements, upon the vote of a simple majority of the Shares present or represented.

VII. General provisions

Art. 32. Custodian

32.1 To the extent required by law, the Company shall enter into a custodian agreement with a banking or savings institution as defined by the law of 5 April 1993 on the financial sector.

32.2 The custodian shall fulfil the duties and responsibilities as provided for by the 2007 Law.

32.3 If the custodian wishes to retire, the Board shall use its best endeavours to find a successor custodian within 2 (two) months of such retirement. The Board may terminate the appointment of the custodian but shall not remove the custodian unless and until a successor custodian shall have been appointed.

Art. 33. Amendments to the Articles of Association

The Articles may be amended by a General Meeting subject to the quorum requirements provided by the law of 10 August 1915.

Art. 34. Applicable Law

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law and the 2007 Law as such laws have been or may be amended or supplemented from time to time.

Fourth resolution

The Sole Shareholder acknowledges that the current share capital of the Company amounts to EUR 120,050,000.- (one hundred and twenty million fifty thousand euro) divided into 1,200,500 (one million two thousand and five hundred) registered shares with a nominal value of EUR 100.- (one hundred euro) each, all subscribed and fully paid up, and resolves to convert such shares into shares without par value and to split them between the two first compartments of the Company as follows:

- 600,250 (six hundred thousand and two hundred fifty) ordinary shares with no par value shall be deemed to be issued in respect of MAVIN PROPERTY FUND I and bear all rights and obligations as set forth in the MAVIN PROPERTY FUND I Compartment Specifications; and

- 600,250 (six hundred thousand and two hundred fifty) ordinary shares with no par value shall be deemed to be issued in respect of MAVIN PROPERTY FUND II and bear all rights and obligations as set forth in the MAVIN PROPERTY FUND II Compartment Specifications.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to confirm the mandate of the following persons as managers of the Company for an unlimited period of time:

a. Sibrand van Roijen, Director of Breevast Luxembourg, born in Leiderdorp, The Netherlands, on 2 May 1969, whose business address is at 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, and

b. Claude Zimmer, Partner BDO Compagnie Fiduciaire, born in Luxembourg, on 18 July 1956, whose business address is at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint the following persons as additional managers of the Company for an unlimited period of time:

a. Theo F.A. Uffing, Director ZBG Services NV, born in Utrecht, The Netherlands, on 6 April 1956, whose private or business address is at 1, Eycklei, B-2018 Antwerpen; and

b. Richard N.B. Goddard, Independent Company Director, born in Fareham, United Kingdom, on 5 December 1959, whose business address is at 4, Chaussée Blanche, L-8014 Strassen.

Expenses

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately 6,300.- EUR.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, the said person signed together with the notary, the present original deed.

T raduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dix novembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire résidant à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Mavin Holdings Ltd, une company limited by shares régie par les lois des Iles Vierges Britanniques et ayant son siège social à Palm Grove House, P.O. Box 438, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, enregistrée au Registrar of Corporate Affairs of the British Virgin Islands sous le numéro 1495624, en sa qualité d'associé unique (l'Associé Unique) de Mavin S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social au 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128473, qui a été constituée au Luxembourg sous la forme d'une société anonyme suivant un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire, résidant à Luxembourg, le 16 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1509 en date du 20 juillet 2007 (la Société). Les statuts coordonnés de la société ont été modifiés, pour la dernière fois, le 14 août 2007 par-devant le notaire instrumentant afin de convertir la société en une société à responsabilité limitée luxembourgeoise dont le capital social s'élève à EUR 120.050.000,- (cent vingt millions cinquante mille euros).

représentée ici par Sonia BUDOLI, employée, ayant son adresse au 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 octobre 2008;

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le représentant de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles auprès des autorités d'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme décrit ci-dessus, a demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide que la Société opte, avec effet immédiat, d'être régie par la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisé en tant que société d'investissement à capital variable et compartiments multiples, sans rupture de sa personnalité juridique. Le capital social et les réserves de la Société, ainsi que tous les éléments de son actif et de son passif, les amortissements, les moins-values et les plus-values, demeureront inchangés et seront répartis entre les deux premiers compartiments de la Société, à savoir Mavin Property Fund I et Mavin Property Fund II, selon le projet de comptes daté du 10 novembre 2008.

Une copie du projet des comptes annuels ainsi que du bilan intérimaire mentionnés ci-dessus, resteront, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de "Mavin S.à r.l." en "Mavin Property Fund".

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier et de refondre complètement les statuts de la Société, qui auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il existe entre les porteurs actuels de parts sociales émises par la Société et tous ceux qui deviendront porteurs de parts sociales par la suite (individuellement l'Associé et collectivement les Associés), un fonds d'investissement spécialisé ou FIS sous la forme d'une société à responsabilité limitée ou S.à r.l., organisée comme société d'investissement à capital variable ou SICAV, sous la dénomination de "Mavin Property Fund" (la Société). La Société est régie par les lois du Grand-

Duché de Luxembourg, et, en particulier, par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915), la loi du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés (la Loi de 2007) ainsi que par les présents Statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par résolution du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des Associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par résolution du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société au siège social, ou la communication entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. L'objet de la Société est d'investir les fonds dont elle dispose dans toutes sortes d'actifs autorisés par la Loi de 2007 avec l'objectif de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier les Associés des résultats de la gestion de ses actifs. Les objectifs d'investissement de la Société sont plus amplement détaillés dans le memorandum de placement privé émis par la Société, tel que modifié, le cas échéant, en conformité avec les critères de la Loi de 2007 (le Memorandum de Placement Privé).

3.2. L'objet de la Société est l'acquisition, la gestion, le développement et la vente d'actifs immobiliers et d'actifs liés à l'immobilier au Grand-Duché du Luxembourg ou ailleurs, dans toutes sociétés ou entreprises de quelque forme que ce soit, et la gestion et le développement de tels actifs.

3.3. Pour ce faire, la Société pourra se financer en empruntant des fonds auprès des Associés, de sociétés affiliées et/ou auprès de tiers prêteurs et autres intervenants du marché financier, en contractant des prêts et contrats de financement, en émettant des obligations, des instruments de créances et autres titres représentatifs de créances ou de capital (convertibles ou non) uniquement par placement privé, nominatifs ou au porteur, portant toutes dénominations et payables en toutes devises. Elle pourra également effectuer des opérations de couverture (hedging).

3.4. La Société pourra prêter des fonds en accordant des prêts à, en acquérant des instruments de créances émis par et/ou en investissant dans des créances de toute sorte contre, ses filiales, sociétés affiliées et toutes autres sociétés. La Société pourra aussi promettre des garanties et hypothèques, gages, dispositions et sûretés ou créer et accorder des garanties autrement, sur tout ou partie de ses actifs, pour garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de quelque autre société, et, de manière générale, pour son propre bénéfice et/ou au bénéfice de quelque autre société ou personne.

3.5. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.6. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social, au sens le plus large autorisé par la Loi de 2007.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée. La Société ne pourra être dissoute avant le terme de son dernier compartiment, sauf disposition contraire des lois et règlements applicables et/ou des Statuts.

4.2. La Société n'est pas dissoute pour cause de décès, suspension des droits civiques, incapacité, insolvabilité, faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Associés.

II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital social

5.1. Le capital social de la Société sera représenté par des parts sociales entièrement libérées (les Parts Sociales) sans valeur nominale et sera à tout moment égal à la valeur totale des actifs nets de la Société tels que définis à l'Art. 13 des présents Statuts.

5.2. Le montant minimum du capital social souscrit de la Société sera de EUR 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille euro). La Société devra atteindre ce minimum dans un délai de 12 (douze) mois à partir de la date à laquelle la Société aura été inscrite sur la liste officielle des FIS conformément à la loi luxembourgeoise.

Art. 6. Compartiments

6.1. La Société se compose de plusieurs compartiments (individuellement un Compartiment et collectivement les Compartiments), représentant chacun une masse d'avoirs distincte, gérée au bénéfice exclusif des Associés du Compar-

timent concerné. Le nom de chaque Compartiment devra comprendre le nom de la Société suivi par la dénomination déterminée de façon discrétionnaire par le Conseil.

6.2. Le Conseil peut, à tout moment, établir de nouveaux Compartiments et en choisir le nom et les caractéristiques spécifiques (y compris, entre autres, les objectifs, politiques et stratégies et/ou les restrictions d'investissement, une structure de frais spécifique, la devise de référence) qui devront être développées en détail dans la partie II du Memorandum de Placement Privé (Les Caractéristiques des Compartiments). Toutes références dans ces Statuts au Memorandum de Placement Privé incluent les Spécifications du Compartiment concerné à moins que le contexte ne l'exige autrement.

6.3. La Société constitue une entité juridique unique. Toutefois par dérogation à l'Art. 2093 du Code Civil luxembourgeois et en conformité avec l'Art. 71(5) de la Loi de 2007, les actifs d'1 (un) Compartiment déterminé sont uniquement disponibles pour couvrir les dettes, obligations et engagements imputables à ce Compartiment. Entre les Associés, chaque Compartiment sera traité comme une entité séparée.

Art. 7. Classes de Parts sociales

7.1. Le Conseil peut émettre à tout moment et dans chaque Compartiment, différentes classes de Parts Sociales (chacune une Classe ou des Classes, selon le cas), pouvant porter des droits et des obligations différents en ce qui concerne entre autres les investisseurs éligibles, le droit aux revenus et profits, les spécificités de rachat et/ou de frais et coûts, tel que détaillé dans les Caractéristiques des Compartiments.

Art. 8. Forme des Parts sociales

8.1. La Société ne pourra émettre que des Parts Sociales sous forme nominative.

8.2. Toutes les Parts Sociales émises par la Société seront inscrites au registre des Associés qui sera conservé au siège social de la Société, et ce registre contiendra le nom de chaque porteur de Parts Sociales, sa résidence ou son domicile élu, tel qu'il a été communiqué à la Société, le nombre de Parts Sociales qu'il détient et le montant payé pour la souscription de ces Parts Sociales.

8.3. L'inscription du nom de l'Associé dans le registre des Associés établit son droit de propriété sur ses Parts Sociales. La Société n'émet en principe pas de certificat pour cette inscription au registre mais chaque Associé recevra une confirmation écrite de sa participation.

8.4. Toute cession s'effectuera par une déclaration de cession écrite à porter au registre des Associés, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou par les personnes détenant les pouvoirs nécessaires pour agir à cet effet. Sous réserve de l'application des Art. 8 et 12 des présents Statuts, toute cession de Parts Sociales sera inscrite au registre des Associés; pareille inscription devant être signée par un gérant ou employé de la Société ou par toute autre personne dûment autorisée à cet effet par le Conseil.

8.5. Les Associés autorisés à recevoir des Parts Sociales devront fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les informations et communications pourront être envoyées. Cette adresse sera également inscrite sur le registre des Associés.

8.6. Au cas où un Associé ne fournit pas d'adresse, la Société peut permettre que mention en soit faite sur le registre des Associés, et l'adresse de l'Associé sera réputée être au siège social de la Société, ou à toute autre adresse inscrite par la Société, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit fournie à la Société par cet Associé. Un Associé peut, à tout moment, changer son adresse portée au registre des Associés par une déclaration écrite, envoyée au siège social de la Société ou à toute autre adresse indiquée par la Société, le cas échéant.

8.7. La Société ne reconnaît qu'un seul porteur par Part Sociale. Si une ou plusieurs Parts Sociales sont détenues conjointement ou si la propriété de cette/ces Part(s) Sociale(s) est litigieuse, toutes les personnes invoquant un droit sur cette/ces Part(s) Sociale(s) devront désigner un mandataire unique pour représenter cette/ces Part(s) Sociale(s) à l'égard de la Société. L'absence de désignation d'un tel mandataire implique la suspension de tous les droits attachés à cette/ces Part(s) Sociale(s). De plus, en cas d'Associés indivis, la Société se réserve le droit de verser tous produits de rachat, distributions ou autres paiements seulement au premier porteur enregistré que la Société pourra considérer comme le représentant de tous les détenteurs indivis, ou à tous les Associés indivis ensemble à son entière discrétion.

8.8. La Société peut décider d'émettre des fractions de Parts Sociales jusqu'à 1/1000^{ème} (un millième) de Part Sociale. Ces fractions de Parts Sociales ne confèrent pas le droit de vote mais donnent droit à la participation aux actifs nets et distributions du Compartiment, respectivement de la Classe concernée sur une base proportionnelle.

8.9. Le paiement des dividendes, le cas échéant, sera fait à chaque Associé par virement bancaire ou par l'émission d'un chèque envoyé à l'adresse et sur le compte bancaire indiqués sur le registre des Associés pour l'Associé concerné.

Art. 9. Emission des Parts sociales

9.1. 1. Les Parts Sociales ne pourront être souscrites que par des investisseurs ayant le statut d'Investisseur Averti au sens de la Loi de 2007, c'est-à-dire, un investisseur institutionnel, un investisseur professionnel ou tout autre investisseur qui:

- (a) a confirmé par écrit son adhésion au statut d'investisseur averti; et
- (b) (i) soit investit un minimum de EUR 125.000,- (cent vingt cinq mille euros) dans la Société, ou

(ii) a obtenu une évaluation certifiant son expertise, son expérience et sa connaissance pour apprécier de manière adéquate le placement effectué dans la Société de la part:

- (A) d'un établissement de crédit au sens de la Directive 2006/48/CE;
- (B) d'une entreprise d'investissement au sens de la Directive 2004/39/CE;
- (C) d'une société de gestion au sens de la Directive 2001/107/CE.

2. Les conditions mentionnées dans cet article ne sont pas applicables aux membres du Conseil ni aux autres personnes prenant part à la gestion de la Société.

9.2. Le Conseil ou toute personne à qui cette fonction est déléguée aura pour tâche de vérifier que chaque Associé remplit les conditions du statut d'Investisseur Averti.

9.3. Le Conseil est autorisé à émettre à tout moment et sans limitation des Parts Sociales sans valeur nominale, entièrement libérées, dans toute Classe ou Compartiment, sans réserver aux Associés existants un droit préférentiel de souscription aux Parts Sociales à émettre.

9.4. Le Conseil peut imposer des conditions à l'émission de Parts Sociales (y compris et sans limitation, l'exécution de tout document de souscription et la fourniture de toutes informations que le Conseil estimera pertinents) et pourra fixer un montant minimum de souscription. Le Conseil peut également, dans un Compartiment spécifique, imposer un droit de souscription et a le droit d'y renoncer totalement ou partiellement. Toutes les conditions auxquelles l'émission de Parts Sociales peut être soumise seront détaillées dans le Mémoire de Placement Privé de la Société.

9.5. Le prix d'émission des Parts Sociales à émettre sera déterminé par le Conseil pour chaque Classe, tel que décrit dans les Caractéristiques du Compartiment concerné.

9.6. Les Parts Sociales seront attribuées uniquement sur base de l'acceptation de la souscription et du paiement du prix d'émission. Le prix d'émission doit être reçu avant l'émission des Parts Sociales. Le paiement sera exécuté dans les conditions et délais déterminés par le Conseil.

9.7. Le Conseil pourra accepter d'émettre des Parts Sociales en contrepartie d'un apport en nature, en observant les prescriptions édictées par la loi luxembourgeoise et notamment l'obligation de produire un rapport d'évaluation du réviseur d'entreprises agréé de la Société.

9.8. Le Conseil peut déléguer à n'importe quel administrateur, directeur, employé ou toute autre personne autorisée à cette fin, la charge d'accepter les souscriptions, de recevoir le paiement du prix de toute Part Sociale à émettre et de les délivrer.

9.9. Dans le cas où un investisseur ne remplit pas les conditions de paiement telles que décrites dans le Mémoire de Placement Privé et/ou les Caractéristiques du Compartiment concerné, il sera en défaut et susceptible de subir les conséquences prévues pour chaque Compartiment dans le Mémoire de Placement Privé.

Art. 10. Conversion de Parts sociales

10.1. La conversion des Parts Sociales d'un Compartiment donné en Parts Sociales d'un autre Compartiment ou la conversion (ou échange) des Parts Sociales d'une Classe en Parts Sociales d'une autre Classe du même Compartiment ou d'un autre Compartiment est autorisée au cas par cas, pour chaque Compartiment ou pour chaque Classe, sous réserve de toutes restrictions quant aux termes, conditions, et paiement de commissions et charges que le Conseil déterminera et qui seront spécifiés dans le Mémoire de Placement Privé.

10.2. Les Parts Sociales dont la conversion en Parts Sociales d'une autre Classe a été effectuée seront annulées.

Art. 11. Rachat de Parts sociales

11.1. Sauf disposition contraire déterminée dans les Caractéristiques du Compartiment concerné, le rachat de Parts Sociales n'est possible qu'à l'initiative du Conseil, conformément au Mémoire de Placement Privé et les Associés ne sont pas autorisés à demander le rachat de leurs Parts Sociales.

11.2. Le Conseil peut, en présentant un avis de rachat, décider de racheter les Parts Sociales de tout Associé et ledit Associé sera dans l'obligation de céder ses Parts Sociales du Compartiment concerné, à la VNI par Part Sociale la plus récente disponible ou à un prix réduit tel que déterminé conformément au Mémoire de Placement Privé.

11.3. Le Conseil pourra de plus décider de procéder à un rachat forcé de Parts Sociales de tout Associé, si:

- a. l'Associé perd son statut d'Investisseur Averti; ou
- b. l'Associé a matériellement violé une quelconque clause d'un quelconque accord entre la Société et ledit Associé, du Mémoire de Placement Privé et/ou des présents Statuts.

11.4. Les Parts Sociales soumises au rachat sur décision du Conseil ne recevront plus de distributions dès la date déterminée par le Conseil, qui ne pourra pas être antérieure à la date de survenance d'un des événements mentionnés sous a) ou b) ci-dessus.

11.5. Les Parts Sociales rachetées seront annulées dès paiement du prix de rachat par la Société, suivant les termes et conditions spécifiés dans le Mémoire de Placement Privé.

11.6. Le rachat de Parts Sociales sera soumis aux termes et conditions prévus dans le Mémoire de Placement Privé, notamment, mais pas exclusivement, des commissions de rachat.

Art. 12. Cession de Parts sociales

12.1. Les Parts Sociales sont librement cessibles entre Associés, sous réserve, chaque fois, de l'accord préalable du Conseil.

12.2. Lorsque la Société a un Associé unique, les Parts Sociales sont librement cessibles aux tiers.

12.3. Lorsque la Société a plus d'un Associé, la cession des Parts Sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des Associés représentant au moins les 3/4 (trois-quarts) du capital social.

12.4. Une cession de Parts Sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par la Société conformément à l'Art. 1690 du Code Civil luxembourgeois.

12.5. Les Associés ne peuvent pas céder leurs Parts Sociales à des investisseurs qui n'ont pas le statut d'Investisseur Averti au sens de l'Art. 2 de la Loi de 2007.

Art. 13. Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire (VNI)

13.1. La devise de référence de la Société est l'Euro. La VNI est calculée sous la responsabilité du Conseil.

13.2. Les actifs nets de chaque Compartiments sont égaux à la différence entre les actifs bruts de ce Compartiment et son passif. La VNI de chaque Classe dans un Compartiment donné est obtenue par la division du total des actifs nets du Compartiment correspondant à chaque Classe de Parts Sociales dans ce Compartiment, soit la valeur de la portion des éléments d'actif moins la portion des éléments de passif attribuables à cette Classe, au moment de cette évaluation, par le nombre de Parts Sociales de la Classe concernée du Compartiment donné alors en circulation.

13.3. Chaque Compartiment peut avoir une devise de référence différente. La VNI par Part Sociale de chaque Classe au sein d'un Compartiment déterminé est exprimée dans la devise de référence du Compartiment et au sein de chaque Compartiment, la VNI de chaque Classe, le cas échéant, est exprimée dans la devise de référence de la Classe, tel que décrit dans le Mémoire de Placement Privé.

13.4. La Société se réserve le droit de suspendre la détermination de la VNI dans les circonstances décrites à l'Art. 14 ci-dessous.

13.5. Le Conseil a adopté une politique d'évaluation des investissements de la Société à leur juste valeur. Le Conseil peut, discrétionnairement et de bonne foi, autoriser l'utilisation d'une autre méthode d'évaluation s'il estime qu'une telle évaluation reflète mieux la juste valeur des actifs de la Société.

13.6. Toutes règles d'évaluation et de détermination seront interprétées et appliquées conformément aux principes comptables généralement admis au Luxembourg.

13.7. Si, depuis le moment de la détermination de la VNI, il y a eu un changement substantiel dans les cotations des marchés sur lesquels une portion substantielle des investissements de la Société sont cotés, la Société peut, afin de garantir les intérêts des Associés et de la Société, annuler la première évaluation et procéder à une deuxième évaluation.

13.8. En l'absence de mauvaise foi, de négligence ou d'erreur manifeste, toute décision de calcul de la VNI prise par le Conseil sera finale et obligatoire pour la Société ainsi que pour les Associés actuels, anciens et futurs.

13.9. Les actifs de la Société comprendront:

1. toutes les espèces en caisse, à recevoir ou en dépôt, y compris tous les intérêts courus;
2. toutes les factures et billets à recevoir et tous les comptes exigibles (y compris le produit de la vente de titres vendu mais non encore livrés);
3. toutes les obligations, titres à terme, certificats de dépôt, actions, obligations, droits de souscription, warrants, options et autres valeurs mobilières, instruments financiers et autres avoirs similaires qui sont la propriété de la Société ou ont été contractés pour la Société;
4. toutes propriétés foncières et tous droits sur les propriétés foncières;
5. tous les intérêts échus ou courus sur les avoirs produisant des intérêts, sauf si ces intérêts sont compris ou reflétés dans le prix de ces actifs;
6. tous les dividendes, en espèces ou en actions, et les distributions à recevoir par la Société en espèces dans la mesure où les informations nécessaires sont mises à disposition de la Société;
7. les dépenses préliminaires de la Société, y compris les coûts d'émission ou de distribution des Parts Sociales de la Société, pour autant que celles-ci n'ont pas été amorties et que la Société sera remboursée;
8. la valeur de liquidation de tous les contrats à terme et toutes les options d'achat ou de vente que la Société a conclus; et
9. tous les autres actifs, de quelque nature qu'ils soient, y compris les dépenses payées d'avance, et les créances de tiers.

13.10. La valeur de ces actifs sera déterminée à leur juste valeur en respectant les principes suivants:

1. la valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets payables à vue et des comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes en numéraire et des intérêts déclarés ou courus tel qu'indiqué ci-dessus mais non encore encaissés consistera dans la valeur nominale de ces actifs à moins qu'il ne s'avère improbable que cette valeur totale puisse être payée ou obtenue, auquel cas la valeur de ces actifs sera obtenue par application d'une réduction considérée comme reflétant de façon appropriée la valeur réelle de ces actifs;

2. la valeur des titres cotés ou négociés principalement sur une bourse de valeurs est le dernier prix disponible sur cette bourse de valeurs, à la date d'évaluation;

3. les investissements sous-jacents dans des organismes de placements collectifs sont évalués à leur dernière valeur nette officielle connue au Luxembourg au moment du calcul de la valeur de l'actif net de la Classe au sein du Compartiment concerné. Si tel prix n'est pas représentatif de la juste valeur de cet actif, le prix sera déterminé par le Conseil sur base d'une valeur juste et équitable. Les investissements soumis à des prix déterminés par l'offre et la demande sont évalués à leur prix moyen, à moins que le Conseil en décide autrement;

4. les titres non-cotés pour lesquels des cotations du marché de gré à gré sont disponibles en temps réel (y compris les titres cotés pour lesquels le marché primaire est considéré comme étant le marché de gré à gré) seront évaluées à un prix égal au dernier prix établi par des agences de cotation ou courtiers reconnus;

5. tous autres titres non négociés publiquement, titres ou instruments ou investissements pour lesquels des cotations de marché fiables ne sont pas disponibles, et les titres, instruments ou investissements pour lesquels la Société décide, à sa discrétion, dont les méthodes d'évaluation précitées ne représentent pas fidèlement la juste valeur, seront évalués par la Société soit sur base de leur coût de revient par Compartiment, soit de bonne foi sur base de méthodes estimées comme appropriées;

6. les propriétés foncières et les droits sur les propriétés foncières seront estimées à des fréquences définies dans le Mémoire de Placement Privé par une tierce partie indépendante, que ce soit par un expert diplômé ou un expert du secteur, local ou international; et

7. les actifs exprimés dans une devise autre que la devise de référence du Compartiment concerné, respectivement en Euro, seront convertis sur base du taux de change en vigueur au jour d'évaluation. Si un tel taux de change n'est pas disponible, le taux de change sera déterminé de bonne foi par le Conseil ou selon les procédures établies par lui.

13.11. Le passif de la Société comprendra:

1. tous les emprunts, factures et autres créances exigibles;
2. tous les intérêts courus sur les emprunts;
3. toutes les dépenses échues ou dues (y compris les dépenses administratives, honoraires de conseil et de gestion, commission de performance, commission de dépositaire et d'agents de la Société);
4. toutes dettes connues actuelles ou futures, y compris toutes obligations contractuelles échues concernant le paiement d'argent ou, comprenant la somme de toutes distributions non-payées, déclarées par la Société;
5. une provision appropriée pour les impositions futures basée sur le capital et le revenu au jour du calcul, tels que déterminés au fil du temps par la Société, et autres réserves (si jamais) autorisées et approuvées par le Conseil, ainsi que tel montant (si il en existe) que le Conseil pourrait considérer comme étant une provision au regard de toute dépense ou responsabilité incertaine dans le chef de la Société; et
6. toutes autres dépenses de toute sorte et de toute nature comptabilisées selon les normes comptables généralement acceptées.

13.12. Pour l'évaluation du montant de ce passif, le Conseil prendra en considération toutes les dépenses courantes dues par la Société, qui comprendront, les coûts de formation, les commissions, coûts, remboursements et frais payables aux comptables, au dépositaire et à ses correspondants, le cas échéant, ainsi qu'à tout autre agent employé par la Société, la rémunération des gérants et de leurs dépenses raisonnables, couverture d'assurance et frais de voyage raisonnables en relation avec les réunions du Conseil et des comités d'investissement, les honoraires et frais pour les services juridiques et d'audit, les commissions et frais encourus pour l'enregistrement de la Société et le maintien de cet enregistrement auprès de toutes autorités gouvernementales ou bourses de valeurs au Grand-Duché de Luxembourg et dans tout autre pays, les redevances de licence pour l'utilisation de divers indices, des dépenses de reporting et de publication, en ce inclus le coût de préparation, de traduction, d'impression, de publicité et de distribution du Mémoire de Placement Privé et des Caractéristiques des Compartiments, les documents de vente explicatifs supplémentaires, les rapports périodiques ou dossiers d'enregistrement, les coûts de publication de la VNI et de toute information concernant la valeur estimée de la Société, le coût d'impression des certificats le cas échéant, et le coût de tous rapports aux Associés, les frais de convocation et de tenue des assemblées des Associés, des réunions du Conseil et des comités, tous impôts, taxes, frais gouvernementaux et assimilés, et toutes autres dépenses opérationnelles, y inclus le coût de l'acquisition et de la vente d'actifs, des commissions de transaction, le coût de publication des prix d'émission et de rachat, les intérêts, les frais bancaires et de courtage, les frais postaux, d'assurance, de téléphone et de télécopie. La Société pourra provisionner les dépenses administratives et autres, périodiques ou récurrentes, d'après un montant estimé prorata temporis sur une base annuelle ou autre.

13.13. Les actifs et le passif des différents Compartiments seront affectés comme suit:

1. les produits résultant de l'émission de Parts Sociales d'un Compartiment seront attribués dans les comptes de la Société au Compartiment correspondant;
2. lorsqu'un actif est dérivé d'un autre actif, cet actif dérivé sera attribué, dans les comptes de la Société, au même Compartiment que l'actif dont il est dérivé, et à chaque nouvelle évaluation d'un actif, l'augmentation ou la diminution de valeur sera attribuée au Compartiment correspondant;

3. lorsque la Société contracte une dette en relation avec un élément d'actif dans un Compartiment particulier ou avec une action prise en relation avec un élément d'actif d'un Compartiment particulier, cette dette sera allouée au Compartiment en question;

4. à la date de détermination d'un dividende sur les Parts Sociales d'un Compartiment à toute personne bénéficiaire, les actifs de ce Compartiment seront réduits par le montant du dividende; et

5. au cas où un actif ou une dette de la Société ne peut pas être attribué à un Compartiment déterminé, cet actif ou dette sera attribué à tous les Compartiments en proportion de leur VNI respective ou de telle autre manière que le Conseil déterminera de bonne foi.

13.14. Aux fins du calcul de la VNI:

1. les Parts Sociales de la Société devant être rachetées seront considérées comme existantes et seront prises en considération jusqu'au moment suivant immédiatement le moment déterminé par le Conseil à la date d'évaluation concernée et à partir de ce moment, et jusqu'au jour où leur prix aura été payé par la Société, elles seront traitées comme une dette de la Société;

2. les Parts Sociales devant être émises par la Société seront traitées comme émises à partir du moment déterminé par le Conseil à la date d'évaluation, et à partir de ce moment, et jusqu'au moment où le prix y relatif aura été reçu par la Société, le prix sera traité comme une créance de la Société;

3. tous les investissements, toutes les liquidités, et autres actifs exprimés dans des devises autres que la devise dans laquelle la VNI du Compartiment ou de la Classe est calculée, seront évalués par référence au taux de change sur le marché réglementé principal de chaque actif au jour de négoce précédent le jour d'évaluation; et

4. Si, à tout moment d'évaluation, la Société s'est engagée à:

a. acquérir un actif, le montant à payer en contrepartie de cet actif sera inscrit comme une dette de la Société et la valeur de l'actif à acquérir sera inscrite comme un actif de la Société;

b. vendre un actif, le montant de la contrepartie à recevoir pour cet actif sera inscrit comme actif de la Société et la valeur de l'actif à livrer ne sera plus inscrite comme actif de la Société;

sous réserve cependant que si la valeur exacte ou la nature de cette contrepartie ou de cet élément d'actif n'est pas encore connue au jour de l'évaluation, sa valeur sera estimée par le Conseil de bonne foi.

Art. 14. Fréquence et Suspension temporaire du Calcul de la VNI et des Emission, Rachat et Conversion de Parts sociales

14.1. La VNI sera calculée ponctuellement par le Conseil ou par tout mandataire nommé à cet effet par le Conseil, à la fréquence déterminée dans le Mémoire de Placement Privé pour chacun des Compartiments, mais au moins une fois par an, le dernier jour de l'exercice social de la Société.

14.2. Le Conseil peut imposer des restrictions relatives à la fréquence à laquelle seront émises les Parts Sociales. Le Conseil peut en particulier décider que les Parts Sociales seront émises pendant une ou plusieurs périodes de souscription seulement ou selon toute autre périodicité prévue dans les Statuts et/ou dans le Mémoire de Placement Privé.

14.3. Le Conseil peut suspendre temporairement le calcul de la VNI par Part Sociale et Classe de Parts Sociales de tout Compartiment, ainsi que l'émission, le rachat et la conversion des Parts Sociales d'un Compartiment donné ou d'une Classe de Parts Sociales dans ce Compartiment si:

a. à la suite d'événements politiques, économiques, militaires ou monétaires et dans toutes les circonstances hors du contrôle, de la responsabilité et des pouvoirs du Conseil, lorsque la vente d'éléments d'actifs n'est pas raisonnablement ou normalement exécutable sans créer un impact substantiellement négatif sur les intérêts des Associés;

b. il n'est pas raisonnablement possible de déterminer la VNI avec suffisamment de précision et en temps utile;

c. à la suite de restrictions d'échange ou autres restrictions ayant un impact sur le transfert de fonds, des transactions deviennent impossibles, ou si des acquisitions et ventes des actifs d'un Compartiment ne peuvent pas être effectués à des taux de change normaux;

d. pendant toute période au cours de laquelle les principales bourses de valeurs ou autres marchés sur lesquels une partie importante des investissements de la Société attribuables à un Compartiment donné est cotée ou négociée, sont fermés pour une période autre que pour des vacances ordinaires, ou durant laquelle les négociations sont limitées ou suspendues, pour autant que cette restriction ou suspension affecte l'évaluation des investissements de la Société attribuable au Compartiment en question;

e. durant toute rupture des moyens de communication normalement employés dans la détermination du prix ou de la valeur des investissements de tel Compartiment ou du prix actuel ou de la valeur sur une bourse de valeurs ou autre marché en ce qui concerne les actifs attribuables à ce Compartiment;

f. lorsque pour une quelconque raison les prix d'investissements détenus par la Société attribuables à un Compartiment ne peuvent plus être déterminés rapidement ou de façon certaine;

g. durant toute période au cours de laquelle le Conseil est incapable de rapatrier des fonds pour effectuer les paiements du rachat de Parts Sociales d'un Compartiment ou durant laquelle tout transfert de fonds nécessaires à la réalisation ou l'acquisition d'investissement ou le paiement dû au rachat de Parts Sociales ne peut être, selon l'opinion du Conseil, réalisé à des taux normaux de conversion;

h. lorsque le Conseil estime raisonnablement nécessaire de le faire afin de se conformer aux lois et règlements anti-blanchiment ou similaires, applicables à la Société, au dépositaire de la Société, aux gestionnaires/conseils en investissement, le cas échéant, à l'administration centrale et leurs affiliés, filiales ou employé ainsi qu'à tout autre prestataire de services de la Société;

i. durant toute période au cours de laquelle le rachat de Parts Sociales causerait une violation ou un défaut en vertu d'une clause d'un contrat conclu par la Société pour effectuer un emprunt ou pour gérer sa trésorerie; ou

j. lorsque décision est prise de dissoudre et liquider la Société ou le Compartiment concerné.

14.4. Aucune Part Sociale ne peut être émise ou rachetée lors d'une telle suspension. Si possible, tous les efforts seront entrepris afin de mettre un terme rapide à toute période de suspension.

14.5. Tous les Associés concernés seront immédiatement avertis de toute suspension du calcul de la VNI, ou d'une reprise du calcul, suite à une telle suspension.

III. Gestion - Représentation

Art. 15. Nomination et révocation des gérants

15.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des Associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement Associés.

15.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des Associés.

Art. 16. Conseil de gérance

16.1. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.

16.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou les Statuts aux Associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

16.3. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

Art. 17. Réunions du Conseil

17.1. Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

17.2. Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins 24 (vingt-quatre) heures à l'avance.

17.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant aux lieux, dates et heures précédemment adoptés par le Conseil.

17.4. Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin d'être représenté à toute réunion du Conseil.

17.5. Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été désigné, par tous les gérants présents ou représentés.

17.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

17.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

Art. 18. Pouvoir de signature

18.1. La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de 2 (deux) gérants.

18.2. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique ou conjointe de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués conformément à l'Art. 20.

Art. 19. Gérant unique

19.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique, comme il convient.

19.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

Art. 20. Délégation de pouvoirs

20.1. Le Conseil peut déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société ou des Compartiments (y compris le droit d'agir comme personne autorisée à signer pour la Société ou tout Compartiment), et ses pouvoirs relatifs à la mise en œuvre de l'objet de la Société à une ou plusieurs personnes physiques ou morales qui ne doivent pas nécessairement être gérants ou Associés de la Société.

20.2. Le Conseil pourra nommer des fondés de pouvoir dont un directeur général et tout autre directeur général adjoint ainsi que tout autre fondé de pouvoir que la Société jugera nécessaire au fonctionnement et à la gérance de la Société ou d'un Compartiment donné. Pareilles nominations peuvent être révoquées à tout moment par le Conseil. Les fondés de pouvoir n'ont pas besoin d'être membres du Conseil ou Associés de la Société. Sauf stipulation contraire des Statuts, les fondés de pouvoir auront les droits et obligations qui leurs sont attribués par le Conseil. Le Conseil peut également nommer d'autres représentants qui n'ont pas besoin d'être membres du Conseil et dont les pouvoirs seront déterminés par le Conseil.

20.3. Le Conseil peut au fil du temps créer un ou plusieurs comités composés de membres du Conseil et/ou de personnes externes et auxquels il peut déléguer certains pouvoirs et rôles tel qu'il jugera opportun.

Art. 21. Détermination de la politique et des objectifs d'investissement

Le Conseil déterminera les objectifs, politiques et stratégies d'investissement de chaque Compartiment de la Société ainsi que la conduite et la gestion des affaires de la Société, tel que prescrit par le Mémoire de Placement Privé et les Caractéristiques du Compartiment concerné, conformément aux lois et règlements applicables.

Art. 22. Responsabilité des gérants

Les gérants ne contractent, à raison de leur mandat, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi de 1915.

IV. Actionnaire(s)

Art. 23. Assemblées générales des Associés et résolutions circulaires des Associés

23.1. Pouvoirs et droits de vote:

(i) Les résolutions des Associés sont adoptées en assemblée générale des Associés (l'Assemblée Générale) ou, si le nombre d'Associés est inférieur ou égal à 25 (vingt-cinq), par voie de résolutions circulaires (chacune une Résolution Circulaire des Associés).

(ii) Dans le cas où une décision est adoptée par Résolution Circulaire des Associés, le texte des résolutions doit être communiqué à tous les Associés par télégramme, facsimile, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et porteront la date de la dernière signature.

(iii) Chaque Part Sociale donne droit au propriétaire de cette Part Sociale à 1 (un) vote.

23.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote:

(i) Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des Associés autorisés à voter représentant plus de la moitié du capital social émis.

(ii) Une convocation écrite pour toute Assemblée Générale doit être envoyée à tous les Associés au moins 8 (huit) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, Associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social de la Société représenté.

(vii) Les Statuts peuvent être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les 3/4 (trois-quarts) du capital social émis.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société exige le consentement unanime des Associés.

23.3. Assemblées Générales des Compartiments:

(i) Le Conseil peut à tout moment convoquer une Assemblée Générale d'un ou plusieurs Compartiments afin de délibérer sur des matières ayant trait uniquement à ce(s) Compartiment(s).

(ii) Les dispositions légales ainsi que celles des Statuts concernant les Assemblées Générales de la Société s'appliquent mutatis mutandis et dans la mesure du possible, aux Assemblées Générales des Associés d'un ou de plusieurs Compartiments.

Art. 24. Associé unique

24.1. Dans le cas où le nombre des Associés est réduit à 1 (un), l'Associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi de 1915 à l'Assemblée Générale.

24.2. Toute référence dans les Statuts aux Associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée comme une référence à l'Associé unique ou à la résolution de ce dernier, comme il convient.

24.3. Chaque résolution de l'Associé unique doit être consignée dans un procès-verbal ou rédigée par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**Art. 25. Exercice social et approbation des comptes annuels**

25.1. L'exercice social commence le premier septembre et se termine le trente et un août de chaque année.

25.2. Chaque année, le Conseil établit le rapport annuel conformément à la Loi de 2007. Ce rapport annuel devra comprendre le bilan ou une description des actifs et passifs, le compte de résultat, le revenu et un rapport portant sur les activités de l'exercice social précédent ainsi que toute autre information utile.

25.3. Chaque Associé peut prendre connaissance du rapport annuel au siège social de la Société.

25.4. Le rapport annuel doit être approuvé par les Associés dans les 6 (six) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 26. Réviseur d'entreprises

26.1. Les données comptables et le rapport annuel de la Société seront examinés par un réviseur d'entreprises agréé, nommé par le Conseil et rémunéré par la Société.

26.2. Le réviseur d'entreprises remplira tous les devoirs prescrits par la Loi de 2007.

Art. 27. Affectation des bénéfices

27.1. L'Assemblée Générale annuelle autorisera l'affectation des résultats sur proposition du Conseil, en conformité avec les règles d'affectation prévues dans le Mémoire de Placement Privé.

27.2. Le Conseil peut à tout moment et à sa discrétion décider de payer des acomptes sur dividendes à moins qu'il n'en soit prévu autrement dans le Mémoire de Placement Privé.

27.3. Les distributions seront payées en euro ou dans la devise de référence d'un Compartiment et ce au moment et au lieu déterminés par le Conseil ponctuellement.

27.4. Aucune distribution ne sera effectuée si elle a pour résultat de faire descendre la VNI de la Société en dessous du minimum légal requis par la Loi de 2007, tel que déterminé dans l'Art. 5.2. ci-dessus.

27.5. Aucun intérêt ne sera payé sur un dividende déclaré par la Société et conservé par elle à la demande de son bénéficiaire.

27.6. Les dividendes déclarés mais non payés sur une Part Sociale ne peuvent plus être réclamés par leur propriétaire après un délai de 5 (cinq) ans à compter de la notification qui en aura été faite, à moins que le Conseil ait annulé ou étendu ce délai pour toutes les Parts Sociales, et reviendra au Compartiment correspondant, une fois le délai expiré. Le Conseil a le pouvoir de temps à autre de prendre toutes les mesures requises et d'autoriser toutes les actions pour le compte de la Société afin de d'accomplir valablement cette restitution.

27.7. Des dividendes ne pourront être déclarés et payés en conformité avec les dispositions de cet article qu'en relation avec des Parts Sociales de distribution et aucun dividende ne pourra être payé par rapport à des Parts Sociales de capitalisation.

VI. Dissolution - Liquidation**Art. 28. Clôture, Liquidation et Fusion de Compartiments**

28.1. Les Compartiments peuvent être créés pour une période déterminée ou indéterminée tel que prévu dans le Mémoire de Placement Privé. Au cas où un Compartiment est créé pour une période déterminée, il arrivera automatiquement à son terme à sa date d'échéance telle que prévue dans les Caractéristiques du Compartiment concerné à moins que celle-ci soit prorogée par le Conseil et tel que prévu dans les Caractéristiques des Compartiments ou, lorsque cette extension n'est pas prévue, avec l'accord unanime des Associés concernés.

28.2. Le Conseil peut décider de liquider un Compartiment si les actifs nets de ce Compartiment ont diminué ou n'ont pas atteint un montant déterminé par le Conseil comme étant le montant minimum pour ce Compartiment pour opérer de manière économiquement efficace ou si un changement dans la situation politique ou économique affectant ce Compartiment justifiait cette liquidation. Tout Associé concerné sera notifié par la Société de toute décision de liquider le Compartiment concerné avant la date prévue pour la liquidation et la notification contiendra les raisons ainsi que les procédures applicables à la liquidation. Les actifs qui ne peuvent pas être distribués à leur bénéficiaire à la suite de la clôture de la liquidation du Compartiment concerné seront déposés chez le dépositaire pour une période de 6 (six) mois après la fin de la liquidation. Après une telle période, les avoirs seront déposés auprès de la Caisse de Consignations de Luxembourg au nom de leur bénéficiaire.

28.3. Dans les circonstances décrites dans l'Art. 28.2, le Conseil pourra décider de fermer un Compartiment et d'attribuer les actifs et passifs de ce Compartiment à un autre Compartiment existant ou nouvellement créé ou à un autre organisme de placement collectif ou entité assimilée. Le Conseil pourra décider de regrouper 2 (deux) ou plusieurs

Compartiments ou deux ou plusieurs Classes de Parts Sociales, en un Compartiment existant ou en un nouveau Compartiment, ou Classe de Parts Sociales respectivement s'il estime qu'une telle opération est dans le meilleur intérêt des Associés du /de la / des Compartiment(s) ou Classe(s) de Parts Sociales concernés. Les Associés concernés seront informés de toute décision et de toute information en relation avec le nouveau Compartiment, le nouveau projet de placement collectif ou entité assimilée ou la nouvelle Classe de Parts Sociales. Ils en seront informés par avis au moins 1 (un) mois avant que la fusion ne devienne effective afin de leur permettre de demander le rachat de leurs Parts Sociales avant que la fusion ne soit complétée, sans aucun frais ni commission.

28.4. Au cas où les actifs sont contribués à un autre organisme de placement collectif, la fusion ne sera effective que pour les seuls Associés du Compartiment concerné ayant expressément accepté la fusion. Au cas où le Conseil n'a pas autorité pour ce faire ou au cas où le Conseil décide de soumettre la décision à l'approbation des Associés, la décision de liquider ou de fusionner sera alors prise par une Assemblée Générale des Associés du Compartiment concerné. Dans ce cas, l'Assemblée Générale du Compartiment sera tenue sans qu'aucun quorum ne s'applique et toute décision de dissolution sera prise par les Associés détenant 50 % (cinquante pour cent) des Parts Sociales présentes ou représentées à cette Assemblée Générale.

28.5. Dès que la décision de liquider ou de fusionner un Compartiment a été prise, l'émission de Parts Sociales dans ce Compartiment ne sera plus permise et devra être considérée comme nulle.

28.6. Chaque Compartiment peut être dissout séparément sans avoir d'impact sur d'autre(s) Compartiment(s). La dissolution du dernier Compartiment causera ipso jure la liquidation de la Société.

Art. 29. Dissolution et liquidation de la Société

29.1. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'Assemblée Générale statuant aux conditions requises pour la modification des présents Statuts. La Société pourra aussi être dissoute en cas de dissolution du dernier Compartiment existant.

29.2. La question de la dissolution de la Société doit en outre être soumise par le Conseil à l'Assemblée Générale lorsque le capital social est devenu inférieur aux 2/3 (deux tiers) du capital minimum tel que fixé à l'Art. 5.2. des présents Statuts. Dans cette hypothèse, l'Assemblée Générale délibère sans condition de quorum et la dissolution peut être décidée par le vote des Associés détenant 50 % (cinquante pour cent) des Parts Sociales représentées à cette Assemblée Générale.

29.3. La question de la dissolution de la Société doit en outre être soumise à l'Assemblée Générale par le Conseil lorsque le capital social est devenu inférieur au quart du capital minimum requis, tel qu'indiqué à l'Art. 5.2. des Statuts. Dans ce cas, l'Assemblée Générale délibère sans condition de quorum et la dissolution peut être décidée par les Associés possédant 25 % (vingt cinq pour cent) des Parts Sociales représentées à cette Assemblée Générale.

29.4. Lorsque la tenue d'une Assemblée Générale est requise conformément à l'Art. 29.2. ou l'Art. 29.3. ci-dessus, la convocation doit se faire de façon à ce que l'Assemblée Générale soit tenue dans le délai de 40 (quarante) jours à partir de la constatation que le capital de la Société est devenu inférieur aux 2/3 (deux tiers) respectivement au quart du capital social minimum légal, le cas échéant.

29.5. En cas de dissolution de la Société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales) nommés par l'Assemblée Générale décidant de cette liquidation et sous réserve de l'accord de la CSSF. Les opérations de liquidation auront lieu conformément aux lois luxembourgeoises applicables.

Art. 30. Boni de liquidation

30.1. Les résultats nets de la liquidation correspondant à chaque Compartiment seront distribués par les liquidateurs aux Associés de chaque Compartiment, conformément aux dispositions concernant l'affectation des bénéfices dans ce Compartiment, telles que décrites dans l'Art. 27 ci-dessus.

30.2. Tout boni de liquidation qui ne peut pas être distribué aux bénéficiaires suivant la mise en œuvre de la liquidation sera déposé auprès de la Caisse de Consignation de Luxembourg.

Art. 31. Consolidation/Splitting

Le Conseil peut consolider ou diviser les Parts Sociales d'un Compartiment. Une consolidation ou division peut aussi être décidée par l'Assemblée Générale du Compartiment concerné sans condition de quorum, à la simple majorité des Parts Sociales présentes ou représentées.

VII. Dispositions générales

Art. 32. Dépositaire

32.1. Dans la mesure requise par la loi, la Société devra conclure un contrat de dépositaire avec un établissement bancaire ou de crédit au sens de la loi du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

32.2. Le dépositaire devra remplir les devoirs et responsabilités tels que prévus par la Loi de 2007.

32.3. Si le dépositaire désire se retirer, le Conseil s'efforcera de trouver un remplaçant dans un délai de 2 (deux) mois à compter de l'effectivité de ce retrait. Le Conseil pourra dénoncer le contrat de dépositaire mais ne pourra révoquer le dépositaire que pour autant qu'un remplaçant aura été nommé.

Art. 33. Modification des Statuts

Les présents Statuts pourront être modifiés par une Assemblée Générale des Associés statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la Loi de 1915.

Art. 34. Loi applicable

Toute question non régie par les présents Statuts, sera déterminée en conformité avec la Loi de 1915 et la Loi de 2007.

Quatrième résolution

L'Associé Unique prend note que le capital social actuel de la Société s'élève à EUR 120.050.000,- (cent vingt millions cinquante mille euros) divisé en 1.250.000 (un million deux cent cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées et décide de les convertir en parts sociales sans valeur nominale et de les répartir entre les 2 (deux) premiers compartiments de la Société, à savoir:

- 600.250 (six cent mille deux cent cinquante) parts sociales ordinaires sans mention de valeur nominale sont réputées être émises en faveur de MAVIN PROPERTY FUND I et porter tous droits et obligations tels que définis dans les Spécifications du Compartiment de MAVIN PROPERTY FUND I; et

- 600.250 (six cent mille deux cent cinquante) parts sociales ordinaires sans mention de valeur nominale sont réputées être émises en faveur de MAVIN PROPERTY FUND II et porter tous droits et obligations tels que définis dans les Spécifications du Compartiment de MAVIN PROPERTY FUND II.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de confirmer les mandats des personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée illimitée:

a. Sibrand van Roijen, directeur de Brevast Luxembourg, né à Leiderdorp, Pays-Bas, le 2 mai 1969, dont l'adresse professionnelle est au 22-24 Boulevard Royal; L-2449 Luxembourg; et

b. Claude Zimmer, Associé de BDO Compagnie Fiduciaire, né à Luxembourg le 18 juillet 1956, dont l'adresse professionnelle est au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de nommer les personnes suivantes en tant que gérants additionnels de la Société pour une durée illimitée:

a. Theo F.A. Uffing, Directeur de ZBG Services NV, né à Utrecht, Pays-Bas, le 6 avril 1956, dont l'adresse privée est 1, Eycklei, B-2018 Antwerpen; et

b. Richard N.B. Goddard, Administrateur indépendant, né à Fareham, Royaume Uni, le 5 décembre 1959, dont l'adresse professionnelle est au 4, Chaussée Blanche, L-8014 Strassen, Grand-Duché du Luxembourg.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de 6.300,- EUR.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais et suivi d'une version en langue française. À la demande de la même comparante, il est déclaré qu'en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

En foi de quoi le présent acte notarié a été rédigé au Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Le document ayant été lu au représentant de la partie comparante, ce dernier ainsi que le notaire ont signé le présent acte original.

Signé: BIDOLI - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 novembre 2008. Relation GRE/2008/4598. - Reçu mille deux cent cinquante euros 1.250,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 novembre 2008.

J. SECKLER.

Référence de publication: 2008148093/231/1286.

(080174227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

InBev Worldwide S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 140.363.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial C des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 novembre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008150527/239/10.

(080179747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Allianz Global Investors Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 27.856.

Die Allianz Global Investors Luxembourg S.A. ("Verwaltungsgesellschaft") gibt bekannt, dass per 28. November 2008 folgende Fonds verschmolzen wurden:

ISIN	WKN	Fondsname	Status
LU0003575916	971261	Allianz RCM Tiger Fund A EUR	Untergegangener Fonds
LU0348804922	A0Q1MP	Allianz Global Investors Fund- Allianz RCM Tiger A EUR	Aufnehmender Fonds
LU0052694824	973654	Allianz- dit Cash Euro A EUR	Untergegangener Fonds
LU0111395827	937519	Allianz PIMCO LiquiditätManager A EUR	Aufnehmender Fonds

Senningerberg, im November 2008.

Die Verwaltungsgesellschaft.

Référence de publication: 2008151174/755/14.

InBev Worldwide S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 140.363.

In the year two thousand and eight, on the twentieth of November.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

"InBev Services BV", a company incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered address at Ceresstraat 1, 4811 CA Breda, the Netherlands, registered with the Dutch Commercial Register under the number 20142556,

here represented by Mrs Delphine JAUGEY, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal dated 19 November 2008.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "InBev Worldwide S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 140.363, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 9 July 2008, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") dated 12 July 2008, number 1968, page 94444, whose articles of association have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated 18 November 2008, not yet published in the Mémorial C.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the Company's nationality, to renounce the Company's Luxembourg nationality and to transfer the Company's central administration to the following address in the State of Delaware, United States of America (the "Migration"):

1209 Orange Street, City of Wilmington, County of New Castle.

As a result, from the date of these resolutions, the Company shall only have the U.S. nationality and its registered office and its place of central administration shall together be located in the State of Delaware, United States of America, at the above-mentioned address.

Second resolution

The sole shareholder resolves to adopt by-laws in compliance with the laws of the State of Delaware, United States of America, in the form as attached, which shall be effective as of the date of these resolutions.

Third resolution

The sole shareholder acknowledges that, further to the Migration, Mr Gert Bert Maria Magis, Mr Jean-Louis Van de Perre and Mr Ricardo De Oliveira Silva Rittes, being all the managers of the Company, will continue to perform their duties as managers of the Company in the State of Delaware, United States of America, in accordance with the laws of the State of Delaware, United States of America, and will be referred to as "directors".

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt novembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

"InBev Services BV", une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Ceresstraat 1, 4811 CA Breda, les Pays-Bas, immatriculée au Registre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 20142556,

ici représentée par Madame Delphine JAUGEY, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 19 novembre 2008.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'actionnaire unique de "InBev Worldwide S.à r.l." (ci après la "Société"), une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois luxembourgeoises ayant son siège social au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.363, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 12 juillet 2008, numéro 1968, page 94444 et dont les statuts ont été modifiés par un acte dressé par le notaire soussigné en date du 18 novembre 2008, non encore publié au Mémorial C.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier la nationalité de la Société, de renoncer à la nationalité luxembourgeoise de la Société et de transférer l'administration centrale de la Société à l'adresse suivante dans l'Etat du Delaware, Etats Unis d'Amérique (la "Migration"):

1209 Orange Street, Ville de Wilmington, Comté de New Castle.

Par conséquent, à partir de la date des présentes résolutions, la Société aura uniquement la nationalité américaine, et son siège social et son administration centrale seront ensemble situés dans l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, à l'adresse mentionnée ci dessus.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'adopter des statuts en conformité avec les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, en la forme telle que ci-jointe, qui prendront effet à la date des présentes résolutions.

Troisième résolution

L'Associé Unique reconnaît que, suite à la Migration, Monsieur Gert Bert Maria Magis, Monsieur Jean-Louis Van de Perre et Monsieur Ricardo De Oliveira Silva Rittes, étant tous les gérants de la Société, continueront d'exercer leurs fonctions en tant que gérants de la Société dans l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, conformément aux lois de l'Etat du Delaware, Etat Unis d'Amérique, et seront dénommés "administrateurs" ("directors").

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. JAUGEY, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 21 novembre 2008. Relation: EAC/2008/14341. Reçu douze Euros (12,- EUR).
Le Releveur (signé): SANTIONI.
Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 26 novembre 2008. Jean-Joseph WAGNER.
Référence de publication: 2008149355/239/94.
(080177859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

Stolt-Nielsen S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 12.179.

Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg avec effet au 13 novembre 2008.

Luxembourg, le 3 décembre 2008.

Certifié sincère et conforme
Pour STOLT-NIELSEN S.A.
Services Généraux de Gestion S.A.
Signature
Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2008150536/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2008, réf. LSO-CX02367. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080179057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Dresdner Portfolio Management, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 41.022.

Gemäß Beschluss des Verwaltungsrates der Dresdner Portfolio Management SICAV wurde der Teilfonds DreLux Global Portfolio (LU0087745799) am 28. November 2008 liquidiert.

Senningerberg, November 2008.

Der Verwaltungsrat .

Référence de publication: 2008151176/755/9.

BB Bonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 45.617.

Degroof Bonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 22.421.

L'an deux mille huit, le premier décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. BB BONDS, société anonyme de droit luxembourgeois ayant le statut de société d'investissement à capital variable dont le siège social se situe au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 19 novembre 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 604 du 21 décembre 1993, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 13 décembre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 4 du 5 janvier 2007,

ici représentée par Monsieur Jean-Michel Gelhay, Directeur de Banque, résidant professionnellement à Luxembourg, nommé à cet effet par décision du Conseil d'Administration en date du 4 novembre 2008, dont une copie restera ci-annexée pour être enregistrée avec le présent acte;

2. DEGROOF BONDS, société anonyme de droit luxembourgeois ayant le statut de société d'investissement à capital variable dont le siège social se situe au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée suivant acte notarié en

date du 18 janvier 1985, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 40 du 12 février 1985, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 3 mai 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1025 du 1^{er} juin 2007,

ici représentée par Monsieur Jean-Michel Gelhay, prénommé, nommé à cet effet par décision du Conseil d'Administration en date du 4 novembre 2008, dont une copie restera ci-annexée pour être enregistrée avec le présent acte.

Le mandataire des comparantes prie le notaire d'acter que les Conseils d'Administration des deux sociétés ont adopté un projet de fusion dont la teneur est la suivante:

PROJET DE FUSION

Sachant

- que BB BONDS et DEGROOF BONDS sont des sociétés anonymes de droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (les "Sociétés") respectivement inscrites au R.C.S. sous le numéro B 45.617 et le numéro B 22.421, constituées et existant sous le statut de sociétés d'investissement à capital variable en conformité avec la partie I de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, telle que modifiée;

- que les Sociétés sont enregistrées en tant qu'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ("OPCVM") à compartiments multiples et sont autorisées à émettre des actions sans dénomination de valeur;

- que BB BONDS ne comprend qu'un seul compartiment actif : le compartiment BB BONDS Diversified;

- que le Conseil d'Administration de DEGROOF BONDS va créer un nouveau compartiment dénommé Degroof Bonds Global Strategy qui poursuivra une politique d'investissement semblable à celle poursuivie par le compartiment BB BONDS Diversified : investissements en obligations d'émetteurs de premier ordre et de provenance internationale;

- que les Conseils d'Administration respectifs des Sociétés, dans le but d'offrir aux actionnaires de ces Sociétés de meilleures opportunités d'investissement par rassemblement de capitaux plus importants et de réduire les coûts de fonctionnement des Sociétés, se proposent de fusionner le compartiment BB BONDS Diversified (le "Compartiment absorbé") de BB BONDS avec le compartiment Degroof Bonds Global Strategy (le "Compartiment absorbant") de DEGROOF BONDS, par voie d'absorption du Compartiment absorbé par le Compartiment absorbant;

- que la gestion des actifs du Compartiment absorbé a été déléguée à Degroof Fund Management Company S.A. et que cette dernière sera également en charge de la gestion des actifs du Compartiment absorbant;

- que les commissions maximales de souscription s'élèvent respectivement à 3% de la valeur nette d'inventaire d'une action pour le Compartiment absorbé dont 0,25% lui revenant, et à 3% de la valeur nette d'inventaire d'une action pour le Compartiment absorbant;

- que le rachat des actions du Compartiment absorbé donne lieu à la perception d'une commission de remboursement de 3% maximum de la valeur nette d'inventaire d'une action pour le Compartiment absorbé dont 0,25% lui revenant;

- que le rachat des actions du Compartiment absorbant ne donnera pas lieu à la perception d'une quelconque commission de remboursement;

- qu'actuellement, le Compartiment absorbé n'émet que des actions de capitalisation et qu'il en ira de même pour le Compartiment absorbant;

- que le Compartiment absorbant offrira deux classes d'actions qui se distingueront selon le type d'investisseurs et les commissions de distribution applicables telles que décrites ci-dessous: les actions de classe A destinées aux investisseurs institutionnels et les actions de classe B destinées aux investisseurs particuliers;

- que BB BONDS et DEGROOF BONDS autorisent la conversion d'actions. Toutefois, la conversion d'actions ne s'applique actuellement pas pour BB BONDS dans la mesure où cette dernière ne comporte qu'un seul compartiment actif;

- que la valeur nette d'inventaire du Compartiment absorbé est exprimée en EURO et qu'il en ira de même pour le Compartiment absorbant;

- que la valeur nette d'inventaire est calculée chaque lundi ouvrable à Luxembourg pour le Compartiment absorbé et que la valeur nette d'inventaire sera calculée chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg pour le Compartiment absorbant;

- que l'exercice social de BB BONDS et de DEGROOF BONDS commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année;

- que la commission de gestion actuellement prélevée à la fin de chaque trimestre par la Société de Gestion de BB BONDS est fixée à 0,60% par an de la valeur de l'actif net moyen du Compartiment absorbé;

- que la commission de gestion qui sera prélevée à la fin de chaque trimestre par la Société de Gestion de DEGROOF BONDS sera fixée à 0,15% par an de la valeur de l'actif net moyen du Compartiment absorbant avec un minimum annuel de EURO 25.000,-;

- que la Société de Gestion de BB BONDS ne perçoit pas de commission de distribution à charge du Compartiment absorbé;

- que la commission de distribution qui sera prélevée à la fin de chaque trimestre par la Société de Gestion de DEGROOF BONDS sera fixée à 0,10% par an de la valeur de l'actif net moyen du Compartiment absorbant attribuable à la classe A respectivement à 0,30% par an de la valeur de l'actif net moyen du Compartiment absorbant attribuable à la classe B;

- que les Conseils d'Administration respectifs des Sociétés ont nommé suivant ordonnance du Magistrat président la Chambre Commerciale du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg le 20 novembre 2008, INTERAUDIT S.à r.l., Luxembourg, réviseur d'entreprises agréé, en tant qu'expert indépendant respectivement de BB BONDS et de DEGROOF BONDS pour, conformément à l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, rendre compte de la proposition de fusion et établir un rapport écrit destiné aux actionnaires tel que prescrit par ledit article;

- que les frais relatifs à la fusion seront supportés par la Banque Degroof Luxembourg S.A..

Il est dès lors convenu ce qui suit:

1. Sous réserve de l'approbation à obtenir lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de BB BONDS délibérant selon les conditions de quorum de présence et de majorité prévues pour les modifications des statuts, cette dernière s'engage à faire apport au Compartiment absorbant de l'ensemble de ses actifs et passifs (les "apports") à la Date Effective, par suite de sa dissolution sans liquidation à la Date Effective. La Date Effective correspondra à la date fixée par l'assemblée générale extraordinaire dont mention ci-dessus lorsqu'elle s'est valablement tenue et a approuvé les décisions figurant à l'ordre du jour, le tout en conformité avec les articles 272 et 273 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

2. En contrepartie des apports à la Date Effective, le Compartiment absorbé recevra des actions de capitalisation de la classe B du Compartiment absorbant dans la proportion d'1 action nouvelle pour 1 action existante du Compartiment absorbé.

3. Faisant suite à l'émission d'actions du Compartiment absorbant aux actionnaires du Compartiment absorbé de BB BONDS, cette dernière cessera d'exister et toutes les actions émises par BB BONDS seront, après leur échange, annulées.

4. A la Date Effective, les actionnaires nominatifs du Compartiment absorbé seront automatiquement inscrits dans le registre des actionnaires de la classe B du Compartiment absorbant. Sur demande faite à DEGROOF BONDS ou à ses agents, les actionnaires nominatifs du Compartiment absorbé se verront remettre sans frais une confirmation d'inscription dans le registre des actionnaires de la classe B du Compartiment absorbant. Sauf demande expresse pour se voir attribuer un certificat d'actions nominatives, tout actionnaire nominatif inscrit dans le registre des actionnaires de DEGROOF BONDS recevra une confirmation quant au nombre d'actions de la classe B du Compartiment absorbant lui ayant été attribué.

Les confirmations d'inscription dans le registre des actionnaires seront envoyées aux actionnaires nominatifs dont les actions ont été échangées, dans les trente jours de la Date Effective.

Les actionnaires du Compartiment absorbé détenteurs d'actions au porteur, seront invités à remettre leurs certificats d'actions à DEGROOF BONDS ou à ses agents afin que des actions leur soient attribuées sous forme dématérialisée en échange des certificats d'actions au porteur du Compartiment absorbé qu'ils détiennent. Les nouvelles actions de la classe B du Compartiment absorbant ainsi attribuées seront représentées par une inscription en compte-titres ouvert au nom de leur propriétaire ou détenteur, auprès d'un teneur de comptes agréé ou d'un organisme de liquidation.

5. Les actions du Compartiment absorbant émises aux actionnaires du Compartiment absorbé donneront droit à compter de la Date Effective de la fusion, à participer aux bénéfices et autres distributions éventuelles du Compartiment absorbant attribuables à la classe B.

6. Le projet de fusion, le prospectus de DEGROOF BONDS, les rapports respectifs des Conseils d'Administration des Sociétés, les rapports de l'expert indépendant à chacune des Sociétés, de même que les comptes annuels révisés et les rapports y afférents de chacune des Sociétés pour les exercices sociaux se terminant les 31 décembre 2005, 2006 et 2007 et tous autres documents comptables requis par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et notamment l'article 267, seront disponibles et pourront être obtenus sans frais au siège social des Sociétés ainsi qu'auprès des agents chargés du service financier des Sociétés, un mois avant la date de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de BB BONDS, où ils pourront être consultés par les actionnaires de chacune des Sociétés qui le désirent.

7. Aucun avantage spécial n'a été accordé aux membres du conseil d'administration et aux réviseurs d'entreprises des Sociétés Fusionnantes.

8. Les actionnaires de BB BONDS seront convoqués en assemblée générale extraordinaire pour ratifier le présent projet de fusion, la fusion étant subordonnée à leur accord aux conditions de quorum de présence et de majorité prévues par la loi pour les modifications des statuts.

9. Un ou, le cas échéant, plusieurs actionnaires de DEGROOF BONDS détenant au moins 5% du capital social de DEGROOF BONDS est/sont autorisé(s), au moins un mois avant que la Fusion ne prenne effet, à demander à ce que l'assemblée générale des actionnaires de DEGROOF BONDS soit convoquée afin de se prononcer sur l'approbation de la Fusion. L'assemblée doit être convoquée afin d'être tenue dans le mois qui suit la demande de convocation.

10. D'un point de vue comptable et moyennant l'approbation des actionnaires de BB BONDS, les opérations de cette dernière seront considérées comme accomplies pour compte de DEGROOF BONDS à dater de la Date Effective.

11. Les actionnaires de BB BONDS qui ne seraient pas d'accord avec l'opération envisagée pourront, à partir de la publication du présent projet de fusion dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et jusqu'à la veille du dernier jour d'évaluation précédant la Date Effective à 16.00 heures, demander le remboursement sans frais (à l'exception des taxes et impôts prélevés par les autorités des pays où les actions sont distribuées) de leurs actions.

Le notaire instrumentant certifie par la présente l'existence et la légalité du projet de Fusion et de tous actes, documents et formalités incombant aux Sociétés Fusionnantes en vertu de l'article 271(2) de la loi du 10 août 1915.

Evaluation des frais

Dans la mesure où la Fusion consiste en l'apport par BB BONDS, une société ayant son siège social dans l'Union Européenne, de la totalité de ses actifs et passifs à DEGROOF BONDS, une société ayant également son siège social dans l'Union Européenne, cette dernière se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 pour bénéficier de l'exemption du droit d'apport dans un tel cas.

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par les Sociétés Fusionnantes en raison du présent acte sont évalués à six mille huit cents euros (EUR 6.800,-).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-M. Gelhay, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1^{er} décembre 2008, LAC/2008/48108. - Reçu douze Euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008150534/220/160.

(080179552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

IPC - Capital Strategy I, Fonds Commun de Placement.

Hiermit werden die Anteilhaber darüber informiert, dass der spezialisierte Investmentfonds IPC-Capital Strategy I (WKN: A0M26U ISIN: LU0326050365) mit Wirkung zum 17. Oktober 2008 liquidiert wurde.

Luxemburg, den 5. Dezember 2008.

IPConcept Fund Management S.A.

Référence de publication: 2008151177/755/7.

IPC - Capital Strategy III, Fonds Commun de Placement.

Hiermit werden die Anteilhaber darüber informiert, dass der spezialisierte Investmentfonds IPC-Capital Strategy III (WKN: A0M26V, ISIN: LU0326054607) mit Wirkung zum Geschäftsjahresende am 30. November 2008 liquidiert wurde.

Luxemburg, den 5. Dezember 2008.

IPConcept Fund Management S.A.

Référence de publication: 2008151179/755/7.

IPC - Capital Strategy II, Fonds Commun de Placement.

Hiermit werden die Anteilhaber darüber informiert, dass der spezialisierte Investmentfonds IPC-Capital Strategy II (WKN: A0M26V, ISIN: LU0326054516) mit Wirkung zum Geschäftsjahresende am 30. November 2008 liquidiert wurde.

Luxemburg, den 5. Dezember 2008.

IPConcept Fund Management S.A.

Référence de publication: 2008151181/755/7.

Bellenus Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 27.236.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de la Société tenue à Luxembourg le 8 octobre 2008.

L'Assemblée constate et confirme la prolongation de facto du mandat des administrateurs Monsieur Jean-Louis PETIT, Monsieur Daniel PETIT, Madame Catherine MUHLFELD et Madame Annie BARRAT jusqu'à l'assemblée du 8 octobre 2008.

L'Assemblée décide de révoquer le mandat de Monsieur Daniel PETIT et de Madame Anne BARRAT avec effet au 8 octobre 2008.

L'Assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs Monsieur Jean-Louis PETIT et Madame Catherine MUHLFELD jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société siégeant en 2014 et de nommer administrateur Monsieur Geoffroy PETIT du 8 octobre 2008 jusqu'à l'assemblée ordinaire annuelle de la Société siégeant en 2014.

Le conseil d'administration de la Société se compose dorénavant des personnes suivantes:

- Monsieur Jean-Louis PETIT, né le 29 novembre 1948 à Boulogne sur Billancourt (France), demeurant à F-55800 LAHEYCOURT, Chantraine;
- Madame Catherine MUHLFELD, née le 3 mars 1949 à Dijon (France), demeurant à F-55800 LAHEYCOURT, Chantraine;
- Monsieur Geoffroy PETIT, né le 20 mai 1975 à Bar-le-Duc (France), demeurant à F-55800 Revigny sur Ornain, 6, Place Henriot du Coudray.

L'Assemblée constate et confirme la démission du mandat de commissaire aux comptes de Madame Monique MALLER au 9 décembre 2005 et nomme en remplacement la société GEFCO S.A., GESTION FINANCIERE & CONSULTING S.A. établie à L-5836 Alzingen, 6 rue Nicolas Wester comme commissaire aux comptes de la Société du 8 octobre 2008 jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société siégeant en 2014.

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société du L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe, au L-1148 Luxembourg, 12, rue Jean l'Aveugle.

Pour extrait et publication

BELLENUS HOLDING S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008142696/2754/35.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2008, réf. LSO-CW03037. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Sky Worldcom Travel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 21.356.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue le 17 octobre 2008

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014 les mandats des administrateurs suivants:

- Monsieur Ezra ARWAS, né le 27 mars 1960 à Tel Aviv (Israël), demeurant au 12, Upper Meadow Hedgerley Lane à SL9 7EY Bucks (Grande-Bretagne);
- Madame Orly ARWAS, née le 1^{er} avril 1959 à Tel Aviv (Israël), demeurant au 12, Upper Meadow Hedgerley Lane à SL9 7EY Bucks (Grande-Bretagne);
- Monsieur William Zeev FONFE, né le 15 mars 1943 à Jérusalem (Israël), demeurant au 91, Slough Road à SL3 9AL Datchet (Grande-Bretagne).

L'assemblée décide à l'unanimité de nommer jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014 Monsieur Ezra ARWAS, né le 27 mars 1960 à Tel Aviv (Israël), demeurant au 12, Upper Meadow Hedgerley Lane à SL9 7EY Bucks (Grande-Bretagne) comme administrateur-délégué, lequel peut engager la société par sa seule signature.

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2014 le mandat du commissaire suivant:

- LUXREVISION S.à.r.l. avec siège social au 7, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 40.124).

Pour extrait sincère et conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2008.

Pour SKY WORLDCOM TRAVEL S.A.

Signature

Référence de publication: 2008142693/8473/28.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01184. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080168176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Keystar Investments S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 51.188.

—
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois établie et ayant son siège social sis, 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, et la société KEYSTAR INVESTMENTS S.A., société anonyme, conclue en date du 30 juin 2003, a pris fin en date du 20 novembre 2008, avec prise d'effet au 20 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008149781/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09022. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080177124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Alsages S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 129.477.

—
Décision du gérant unique prise en date du 15/10/2008

Résolution

Le Gérant décide de transférer le siège social de la société au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2008149780/3842/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09282. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080177365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Redlux International S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 107.349.

—
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois établie et ayant son siège social sis, 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, et la société REDLUX INTERNATIONAL S.A., société anonyme, conclue en date du 11 avril 2005, a pris fin en date du 20 novembre 2008, avec prise d'effet au 20 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008149783/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09155. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080177129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Pimpa S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 133.775.

—
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois établie et ayant son siège social sis, 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, et la société PIMPA S.A., société anonyme, conclue en date du 14 novembre 2007, a pris fin en date du 20 novembre 2008, avec prise d'effet au 20 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008149784/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09153. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080177133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Victor Finance S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 122.742.

—
EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois établie et ayant son siège social sis, 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, et la société VICTOR FINANCE S.A., société anonyme, conclue en date du 9 mars 2007, a pris fin en date du 20 novembre 2008, avec prise d'effet au 20 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008149786/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09163. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080177139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Sal. Oppenheim Construction S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 141.421.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 17 octobre 2008

Il ressort des décisions prises par l'Associé Unique en date du 17 octobre 2008:

- que Mme Stéphanie BECKER, Mme Ulrike SACHS et M. Carlo SCHLESSER ont démissionné de leurs postes de gérant de la Société.

- qu'en conséquence les personnes suivantes ont été nommées en tant que nouveaux gérant de la Société pour une durée illimitée:

- M. Rolf ENDERS, né le 19 janvier 1960 à Fulda (Allemagne), demeurant professionnellement au 4, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg.

- M. Ralf BAUKLOH, né le 21 janvier 1972 à Frankfurt am Main (Allemagne), demeurant professionnellement au 4, rue Jean Monnet L-2180 Luxembourg.

- M. Christoph KOSSMANN, né le 21 juin 1957 à Homburg (Allemagne), demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 17 octobre 2008.

Pour SAL. OPPENHEIM CONSTRUCTION S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008142700/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03624. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Opus GP Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 130.580.

—
Extrait des résolutions des associés du 10 octobre 2008

Les associés de la Société ont décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Christian Christensen en tant que gérant de classe B et ce avec effet immédiat.
- D'accepter la démission de Claudine Schinker en tant que gérant de classe A et ce avec effet immédiat.
- De nommer Marion Géniaux, née le 24 janvier 1984 à Bordeaux, France, résidant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens, Z.I. Bourmicht, L-8070 Bertrange, en tant que gérant de classe A de la société, et ce avec effet immédiat.
- De nommer Laetitia Ambrosi, née le 12 mars 1975 à Lyon, France, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Gérant de classe B de la société, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008140702/9168/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2008, réf. LSO-CV06562. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

INVESCO Real Estate Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 133.753.

—
*Auszug des Protokolls der Beschlüsse
des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 25. Februar 2008*

Der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft hat am 25. Februar 2008 beschlossen, die Postleitzahl L-2010 des Gesellschaftssitzes mit sofortiger Wirkung durch die Postleitzahl L-2346 zu ersetzen.

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 28. Oktober 2008.

Mark Weeden / Alexander Taft

Geschäftsführer / Geschäftsführer

Référence de publication: 2008140703/9168/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02081. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Le Peigne en Or s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4204 Esch-sur-Alzette, 19, rue Large.

R.C.S. Luxembourg B 30.407.

La gérante technique décidé de transférer le siège social de 25, rue Bolivar, L-4037 Esch-sur-Alzette à 19, rue Large, L-4204 Esch-sur-Alzette avec effet au 17 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 octobre 2008.

Pour LE PEIGNE EN OR s.à r.l.

Graça DA SILVA ROSAS

gérante technique

Référence de publication: 2008142692/8473/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW01182. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Koch CTG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3451 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 90.563.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 15 octobre 2008

L'assemblée générale décide d'élire M. Ian H. Elson, M. Manuel Martinez, M. Ashok Patel, M. Christoph Ender en tant que membres du Conseil de Gérance dont le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Conformément à l'article 11 bis § 1.3) de la loi modifiée du 10 août 1915 et en relation à la nomination de M. Manuel Martinez, l'assemble générale informe que l'adresse précise de M. Martinez est la suivante: 40, route de Luxembourg, L-3253 Bettembourg, Luxembourg.

L'assemblée générale décide de déléguer la gestion journalière de la société à Monsieur Manuel Martinez.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Koch CTG SARL

Manuel Martinez

Gérant

Référence de publication: 2008140704/4231/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW01993. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080165651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2008.

Sous-Titre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1534 Luxembourg, 4, rue de la Forêt.

R.C.S. Luxembourg B 57.895.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par jugement rendu en date du 9 octobre 2008, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée SOUS-TITRE s.à r.l., ayant eu son siège social à L-1534 Cessange, 4, rue de la Forêt.

Pour extrait conforme

Joëlle DIEDERICH

Le liquidateur

Référence de publication: 2008142697/5465/17.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04798. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080168014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Volga Resources SICAV-SIF S.A, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 127.651.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2008.

Pour VOLGA RESOURCES SICAV-SIF S.A.

Services Généraux de Gestion

Signatures

Référence de publication: 2008149903/1005/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09303. - Reçu 46,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080176639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Lycene Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 48.722.

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- L'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la société est modifiée comme suit:

- Monsieur Stéphane BAERT, employé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

Monsieur François MESENBURG, employé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086).

- Le siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, est désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, à LUXEMBOURG (L-1882).

Le 10 octobre 2008.

LYCENE HOLDING S.A.

S. BAERT / J.-R. BARTOLINI.

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2008142699/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2008, réf. LSO-CW00940. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Steel Finance S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 99.775.

EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A., société anonyme de droit luxembourgeois établie et ayant son siège social sis, 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, et la société STEEL FINANCE S.A., société anonyme, conclue en date du 17 mars 2004, a pris fin en date du 20 novembre 2008, avec prise d'effet au 20 novembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VECO TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008149782/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW09157. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080177125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Le Premier 3 LF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 129.435.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008149805/2460/13.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09793. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080176948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Columbus Luxembourg Five S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.354.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2008.

Xavier De Cillia

Gérant

Référence de publication: 2008149841/9168/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08669. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080176733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.

Asia Eateries Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.852.675,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.825.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2008.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008149831/1035/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2008, réf. LSO-CW08195. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080176872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 2008.
